REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—

3e SÉRIE. — TOME II.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1858

CORRESPONDANCE.

A M. Chalon, *président de la Société numismatique, à Bruxelles.*

Bruges, le 23 novembre 1857.

Monsieur,

Voici quelques renseignements sur la pièce dont vous m'avez envoyé l'empreinte. (*Voy.* pl. IV, n° 5.)

Cette pièce est un méreau. Je l'ai aussi dans ma collection qui compte au delà de 200 pièces de ce genre.

Louis Wynckelman avait fondé en l'église des Augustins, à Bruges, un anniversaire perpétuel, à l'occasion duquel on distribuait annuellement, lors de la célébration, ces méreaux aux pauvres de la ville, qui par là avaient droit à l'obtention de pains qu'on distribuait dans l'église après le service divin.

La variante, quant aux armes de *Van den Heede,* ne doit nullement vous étonner, vu que cette *Anne Van den Heede* ne descend pas de la famille *Van den Heede* de Bruges, mais de celle de la Hollande.

En effet, son père *François,* marié à *Isabelle Des Trompes,* était écoutète héréditaire de la ville de l'Écluse en Hollande.

L'abréviation I^or^, veut dire Joncker, jeune homme,

et Ie, Jonevrouwe. On donnait ce nom à tout jeune homme ou demoiselle noble. Après leur mariage, ils le conservaient souvent.

Je puis constater cette abréviation par une foule d'inscriptions sépulcrales. A Sainte-Anne, à Bruges, on trouve celle-ci :

SÉPULTURE

VAN Jer JACQUES WYNCKELMAN

HEERE VAN 'S METERSCHE, SCHEPEN EN ONTFANGER GENERALE, ETC.

Je puis vous donner aussi, Monsieur, quelques renseignements sur *Louis Wynckelman*, surnommé *le Vieux*. Il était seigneur de Montigny, prévôt de la confrérie du Saint-Sang, à Bruges, en 1595; conseiller de la ville susdite en 1595, 97, 98, 1611, 13, 18, 27, 30; échevin en 1599, 1609, 12, 14, 16, 19, 28; chef-homme en 1600; trésorier en 1620, 22. Il se maria, le 24 février 1590, à *Anne Van den Heede*, morte le 22 mars 1632, et enterrée à Bruges en l'église des Augustins, dans le caveau de sa famille. On y voyait son blason :

OBIIT

WYNCKELMAN

ANNO PARTI 1632

VAN DEN HEEDE

22 MARTII

Louis fut enterré auprès de sa femme. Son blason portait :

OBIIT

ANNO WYNCKELMAN 1645

7 8bris.

Il était fils de *Bernard Wynckelman*, né vers 1524, conseiller de la ville de Bruges en 1548; échevin en 1551, 53; chef-homme en 1555, 58, 62; trésorier en 1565, 66; tuteur de l'école Bogaerde en 1562, et de *Antoinette Pringheel*, fille de *Jean*.

Il était petit-fils de *Renier Wynckelman* et de *Catherine Haghelin*, fille de *Nicolas*, descendant d'une famille du Hainaut.

Louis Wynckelman eut de son mariage avec *Anne Van den Heede :*

Marie, Louis, Jacques, François et Anne Wynckelman. Jacques continua la branche.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur cette médaille, mais il serait possible d'y ajouter beaucoup quant à la généalogie de cette famille, dont je possède plusieurs arbres généalogiques.

Je suis occupé, Monsieur, à former une collection de sceaux en cire; elle compte déjà environ 300 pièces dont les plus anciennes datent de 1100 et appartiennent toutes à la Belgique.

Agréez, Monsieur, etc.,

J. GAILLIARD.

MÉLANGES.

Numismatique ibérienne, par P. A. Boudard. (4e fascicule.)

Les livraisons de la *Numismatique ibérienne* de M. Boudard, sur laquelle le monde érudit a les yeux, se succèdent avec toute l'exactitude et la régularité que peuvent désirer les lecteurs d'élite de cet ouvrage.

Dans ce quatrième fascicule, qui a suivi de près les trois premiers dont nous avons déjà rendu compte dans cette Revue, l'érudit philologue poursuit courageusement et, il faut le dire, victorieusement ce beau, mais pénible et laborieux travail sur la langue des Ibères qui s'est perpétuée dans l'idiome actuel des Basques pyrénéens, ses savantes investigations et ses nouvelles découvertes sur l'autonomie monétaire du premier de ces peuples, qui a laissé tant de traces et d'indices de sa présence dans nos Gaules et surtout dans la péninsule hispanique.

La livraison ou le fascicule dont nous nous occupons ici dans ce moment, contient la fin du cinquième et dernier chapitre [1] du livre Ier (*voir* les trois précédents fascicules), lequel se divise et subdivise comme suit :

§ VIII. *Noms de lieu avec une dénomination ibérienne et celtique. — Noms donnés par les auteurs anciens comme*

[1] Ce chapitre traite de l'alphabet et des suffixes ibériens, phéniciens, celtiques et grecs comparés.

celtiques.—Noms de lieux ou de peuplades (Gaule).—Noms de lieux ou de peuplades (Hispanie).

§ IX. *Alphabets celtique et ibérien comparés.*

§ X. *Suffixes et mots composés.*

§ XI. *Alphabets et suffixes ibériens et grecs.*

M. Boudard, après avoir déduit, des faits exposés dans ce chapitre, les conclusions et les corollaires favorables à son système, et en avoir tiré des preuves d'une complète évidence, passe au livre II de son ouvrage destiné à nous faire connaître l'origine, l'histoire, les caractères, l'attribution des monnaies ibériennes et l'interprétation de leurs légendes, avec les notions historiques, géographiques et philologiques qui se rattachent à son sujet. Voici l'ordre des matières dont se compose le chapitre Ier.

§ I. Notions préliminaires.

§ II. Du type des monnaies.

§ III. De l'origine du monnayage ibérien.

§ IV. De la monnaie.

§ V. Des villes alliées.

§ VI. Des villes de l'Hispanie.

§ VII. De la division géographique de l'Ibérie, pour le classement des monnaies.

Le chapitre II n'est point terminé dans cette livraison; elle n'en contient que ce qui fait l'objet de l'explication des monnaies d'*Aimak*, des *Amaci*, chez les *Astures*; d'*Amaia*, des *Ammienses*, chez les Lusitans; d'*Aibusa*, île d'*Ebusus*, faisant partie des Baléares.

Ces médailles, comme toutes celles des Ibères, sont en

argent ou en cuivre, ces peuples n'ayant jamais monnayé l'or; celles en argent offrent généralement le module du denier et du quinaire romains; celles en cuivre, sans parler des médaillons qui sont une monnaie exceptionnelle, présentent des modules variés (1).

Nous avons déjà remarqué ailleurs la ressemblance qui existe, sur les pièces ibériennes, entre le revers du cavalier en course, la lance en arrêt, qu'on y voit si souvent figurer, et ceux du denier consulaire romain au type des Dioscures et des médailles gauloises, dites *au cavalier armé*, qui en paraissent une imitation.

Ce quatrième fascicule, comme les précédents, est orné de belles planches, ici au nombre de cinq, contenant la gravure de soixante monnaies, la plupart même très-peu connues, et quelques-unes inédites.

Le livre de M. Boudard est aussi vivement attendu, et n'inspire pas moins d'intérêt de l'autre côté des Pyrénées, où son succès est déjà comme une affaire de famille, que de celui-ci; nous avons sous les yeux un ordre signé de la main de la reine d'Espagne et inséré dans la gazette royale de Madrid, dans lequel Sa Gracieuse Majesté, y est-il dit dans le préambule, « *en considération de l'importance de* « *l'ouvrage que publie M. Boudard, intitulé : Numismatique* « *ibérienne*, prescrit et enjoint à son directeur général de « l'instruction publique, d'y souscrire pour l'école de « diplomatie espagnole, l'université de Madrid, la biblio- « thèque du ministère del fomento, etc., etc. »

(1) Le faire grec domina longtemps dans la fabrication des monnaies ibériennes; plus tard, celui des Romains fut pour elle une époque de dégénérescence, comme l'observe Florez.

De tels actes honorent autant les souverains dont ils émanent que les gens de lettres qui en sont l'objet.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,

Membre correspondant de l'Institut de France, etc., etc.

Histoire du jeton au moyen âge, par Jules Rouyer et Eugène Hucher, membres de plusieurs sociétés archéologiques, 1re partie. Paris, chez Rollin, rue Vivienne, in-12, 1857.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup agrandi le domaine de la numismatique en général et de celle de la France particulièrement, en lui adjoignant (1) les poids de villes (la livre et ses fractions); les sceaux civils, ecclésiastiques et militaires (2), et les méreaux (3) appartenant à ces deux premières catégories, et en publiant ou préparant des traités et des recueils de ces différents monuments monétiformes, dont on n'avait encore recueilli, et seulement en partie, que ceux relatifs à la sigillographie ou sphragistique.

MM. Hucher du Mans et Rouyer viennent de compléter cette œuvre d'adjonction aux médailles, monnaies et médaillons, proprement dits, en livrant tout récemment à la publi-

(1) MM. Renier Chalon et Chaudruc de Crazannes.

(2) *Recueil des travaux de la société de sphragistique de Paris*, dont il a déjà paru quatre volumes.

(3) MM. de Fontenay, Hermand, etc.

cité, le premier volume ou la première partie d'une *Histoire du jeton au moyen âge*, ouvrage entièrement neuf, et offrant la description et la gravure de cent quarante-neuf de ces mêmes jetons.

C'est ce dernier ouvrage que nous annonçons ici; ses auteurs, MM. Hucher et Rouyer, dans des considérations générales sur cette monnaie de compte, en font connaître depuis son origine les différents emplois et les usages successifs, que nous allons rappeler brièvement à nos lecteurs. Plusieurs sont disposés à ne voir, dans ces produits variés du monnayage de nos ancêtres, au moyen âge, comme de nos jours, que des jetons de présence adoptés par les académies, les corporations, les associations diverses, et dont les joueurs, dans les parties de cartes, se servent encore pour marquer leurs points.

Il ne paraît pas qu'on doive faire remonter plus haut que le XIIIe siècle, le premier emploi, en France, à qui en est due l'invention, des jetons de métal, couverts de types et de légendes, comme les monnaies, et à l'aide desquels nos pères [1] *jetaient*, c'est-à-dire, comptaient et faisaient toutes les opérations de l'arithmétique. Les jetons furent d'abord de cuivre et de plomb; ces derniers à l'usage du peuple; mais pour les classes plus élevées, il en fut émis en argent et même en or. Les rois de France, à partir de saint Louis, les reines, les princes du sang royal, les officiers de leurs hôtels, les barons, les villes, la bourgeoisie, etc., eurent leurs jetons spéciaux.

[1] Le mot *jeton*, dit M. Hucher, est d'origine française, nonobstant es formes latines qu'on lui a données au moyen âge, telles que *jactator*, *jacto*. Ce mot vient du verbe *jetter*, *getter*, qui signifiait *compter*.

L'usage de cette manière de compter eut généralement lieu jusqu'à la fin du xve siècle, où l'emploi des chiffres arabes, devenu commun, se substitua peu à peu à l'ancienne méthode de numération. Les deux systèmes furent néanmoins employés encore concurremment durant un siècle et plus, mais au xviie siècle le premier était tombé en désuétude, et dans le suivant, les jetons n'eurent d'autres destinations que celles qu'ils reçoivent aujourd'hui et dont nous avons parlé plus haut. Ces petits monuments monétiformes sont, de notre temps, recueillis avec faveur, à plus d'un titre, dans les collections publiques et particulières. Les conservateurs et les possesseurs de ces collections les ont mises en grand nombre à la disposition de nos deux auteurs. Selon leur judicieuse remarque que nous consignons ici, ces sortes de produits monétaires servent à nous signaler la marche et les progrès de l'art au temps auquel ils appartiennent, tandis que leurs naïves légendes concourent à nous faire connaître la langue et les mœurs de la même époque.

Voici comment nos historiens classent, d'après leur spécialité, les jetons dont ils donnent la description dans leur ouvrage :

Chap. Ier. *Jetons des cours et administrations supérieures des finances du roi.*

Chap. II. *Jetons du service de la maison du roi.*

Chap. III. *Jetons des reines de France.*

Chap. IV. *Jetons des princes du sang royal de France et de quelques autres seigneurs d'origine française.*

Chap. V. *Jetons des villes de France.*

Chap. VI. *Jetons étrangers et anglo-français.*

Parmi les jetons à l'usage de la bourgeoisie, il faut, sans

doute, classer le suivant en argent (planches, fig. 125), dont la légende du droit, au nom d'Anne, duchesse de Bretagne et reine de France, porte : ✠ ANNA : DEI : GRA : FRANCORVM : REGINA; champ armorié parti, à dextre, de France, et à senestre, de Bretagne. *Rev.* IE : SVIS : A : GILLES : CARERE : DE : S : MALO.

Ce Breton, Gilles Carère, devait être un bon et fidèle sujet de sa chère duchesse Anne.

Les dix-sept planches gravées qui accompagnent *l'Histoire du jeton au moyen âge*, sont dues à l'un des auteurs de cet ouvrage, M. Hucher, et ne font pas moins d'honneur à son burin intelligent, exercé et fidèle, que le texte n'en fait à son érudition et à ses connaissances historiques, comme à celles de son digne coopérateur, M. Rouyer, en traitant *ex professo* un sujet tout à fait neuf, et qui manquait à l'archéologie et à la numismatique d'une époque qui, naguère encore trop négligée et même dédaignée, est si habilement explorée à cette heure.

Le Bon Chaudruc de Crazannes.

Les lecteurs de la Revue se souviendront peut-être, à propos du livre de MM. Hucher et Rouyer, que l'année dernière, dans la deuxième livraison de notre Recueil [1],

[1] Cet article semble être resté inconnu aux auteurs de l'*Histoire du jeton*.

nous avons donné la description et la gravure de quelques jetons assez curieux, parmi lesquels un jeton de cuivre aux légendes énigmatiques portant un écusson, parti semé de France et de Bourgogne ancien. Ce jeton, qui par son style appartient à la première moitié du XIVe siècle, nous avait amené à parler d'un autre jeton de la même époque et d'une fabrique analogue, sur lequel l'écusson parti est remplacé par un énorme phallus. Cette circonstance singulière se complique de nouvelles découvertes, qui viennent donner quelque probabilité aux conjectures que nous avions émises, plutôt comme une plaisanterie que comme une opinion sérieuse.

Voici maintenant que MM. Hucher et Rouyer publient six jetons semblables, à l'écu parti, également avec des légendes indéchiffrables, ou plutôt indéchiffrées. Cependant l'une de ces légendes, lue à rebours donne : *amours roales* (royales) *c*.

Que veut dire *c?* Nous l'ignorons. Une autre, en substituant un Y à une lettre que les auteurs ont cru être un V, et en y joignant la légende du revers : *escu de Bour* (*gogne*) offre un sens tellement obscène qu'il nous serait impossible de le reproduire ici. Nous renvoyons donc les curieux au n° 34, page 91, du volume de MM. Hucher et Rouyer.

Il nous paraît actuellement évident que les autres légendes barbares, énigmatiques et indéchiffrées, cachent toutes également des *drôleries* du même genre, peut-être dans quelque patois, ou quelque argot de mauvais lieu, dont le glossaire est perdu.

Nous allons les donner ici pour exercer la sagacité des

amateurs. Ces spinthriennes du moyen âge trouveront un jour leur Champollion.

1° AMN — RIBVON — MOND —, côté de l'écu.
2° MER — OV. — EDO — ITL —, côté de la croix.
3° BOC — OTC — BVO — TIO —, id.
4° TVP — VTPCO — ERAV —, côté de l'écu.
5° V.G — V.G — I.E — G.C —, côté de la croix.
6° TMVO — TOB — OBMO —, côté de l'écu.
7° ·B.S. — .S.I. — .N.O. — .VE., côté de la croix.

R. Ch.

L'étude des monnaies du moyen âge avait absorbé, il y a quelques années, l'attention des numismates à tel point, que les collections des jetons avaient été pour ainsi dire entièrement négligées en Belgique. Une réaction toute pacifique s'est organisée contre cet oubli. Maint et maint collectionneur abandonne aujourd'hui volontiers les monnaies du moyen âge, dont l'étude est hérissée de tant de difficultés et exige des connaissances si variées, pour reprendre les jetons, toujours faciles à déchiffrer, le plus souvent déterminés, et dont l'intelligence est à la portée de tout le monde par les publications de Van Mieris, Van Loon et Van Orden.

Malgré les travaux si recommandables des auteurs que nous venons de citer, il y a toujours quelque erreur à corriger, quelque fait mal expliqué à relever. *Errare humanum est,* dit le proverbe, et les numismates, moins encore

que les autres mortels, ne sont exempts de peccadilles de ce genre. Ainsi Van Loon et Van Orden ont parfois confondu les armoiries du trésorier ou de l'intendant du canal de la ville de Bruxelles, avec celles d'autres personnes.

Par un article inséré dans la *Revue trimestrielle,* vol. XVII, p. 230, M. Camille Piqué s'est chargé de relever une erreur semblable commise par Van Loon et Van Orden, qui, à propos de jetons de Bruxelles des années 1678, 1680 et 1681, ont pris les armoiries de la famille Heymans pour celles de la famille Roose.

L'auteur ne s'est pas borné à corriger sèchement cette faute : il a donné, dans son travail, un aperçu intéressant sur l'origine des jetons, et leur importance comme monuments historiques et artistiques. Il a fait connaître de cette manière, aux lecteurs de la *Revue trimestrielle,* tout le parti que l'on peut tirer de l'étude des jetons. Nous le félicitons sincèrement d'avoir voulu vulgariser cette étude; mais comme toutes choses ont ici bas leur bon et leur mauvais côté, nous pensons qu'un travail semblable serait peut-être mieux placé dans un recueil numismatique, où les adeptes le chercheront, plutôt que dans une revue destinée aux penseurs et aux gens du monde.

La tâche de M. Piqué n'est pas du reste terminée : s'il veut disséquer une à une les attributions des jetons décrits, soit par Van Loon, soit par Van Orden, il aura encore à relever plus d'une erreur semblable; ainsi le jeton de Jean-Baptiste Schoth, trésorier de Bruxelles en 1626, est attribué, par Van Orden, à Raveschot; Van Loon (t. II, p. 217), voit, dans un jeton de 1634, à la légende *fidelis revolutionum exitus,* une allusion à la conspiration du comte

de S'Heerenberg, tandis que cette légende se rapporte aux décès des archiducs Albert et Isabelle, dont le chiffre est inscrit sur le jeton; les armes de Jean-Baptiste l'Archier, gravées sur un jeton de 1660, sont attribuées par Van Loon à Coquiel; il donne aussi à Armstorff, bourgmestre de Bruxelles, un jeton de 1675, qui appartient à Pierre Juste Armstorff, intendant du canal de cette ville, etc., etc.

Ch. P.

Le 21e volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, contient un mémoire de M. Natalis de Wailly sur *le système monétaire de saint Louis, et sur les variations de la livre tournois, depuis le règne de ce roi jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale.* Ce travail immense, qui n'occupe pas moins de 314 pages in-4°, n'a point pour objet, dit l'auteur, de contredire ni même de modifier les principes posés par Le Blanc, dans son *Traité historique des monnaies de France.* Il vient, au contraire, soumettre son opinion à un contrôle exact, la justifier par de nouveaux arguments et résoudre quelques difficultés dont Le Blanc ne s'est pas occupé. Des tables beaucoup plus complètes que celles de Le Blanc, de Paucton et des éditeurs du *Recueil des ordonnances,* donnent tous les renseignements possibles sur la *valeur intrinsèque* des monnaies françaises d'or et d'argent, depuis 1258 jusqu'en 1793. C'est le dernier mot dit sur cette matière ardue, et le mémoire de M. de Wailly deviendra le guide indispensable

de tous ceux qui voudront estimer en monnaies modernes les diverses sommes qu'on trouve mentionnées dans les documents ou les chroniqueurs du moyen âge, et que la plupart de nos modernes historiens ont si singulièrement travesties.

R. Ch.

M. Georges Typaldos, conservateur du musée numismatique d'Athènes, vient de faire paraître un exposé sommaire de la collection confiée à sa garde (1). Cette collection, que le gouvernement grec a commencé à former il y a quelques années, renferme déjà plus de dix mille pièces, dont la majeure partie se compose de monnaies grecques, romaines et byzantines.

R. Ch.

Le n° V de la *Revue française de numismatique*, de 1857, contient les articles suivants (2) :

1° Lettre à M. de la Saussaye, membre de l'Institut, sur une monnaie ibérienne de Nemausus, par M. Boudard.

(1) Ἔκθεσις περιληπτικὴ τῆς ἐν τῇ δημοσίᾳ βιβλιοθήκῃ ἐθνικῆς νομισματικῆς συλλογῆς, παρὰ Γεωργίου Κοζ. Τυπαλδου. In-4°, 16 feuilles.

(2) Nous continuerons à donner la table des matières de la Revue française, en priant nos confrères de Paris de rendre le même service à notre Recueil et *aussi à leurs abonnés ;* car ceux-ci ont intérêt à connaître tout ce qui paraît sur la science qui fait l'objet de leurs études.

2° Note sur la découverte faite, en Normandie, d'une monnaie d'or, classée parmi les médailles de Pannonie, par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

3° Médailles du temps d'Honorius, portant des signes chrétiens mêlés à des types païens, par M. Celestino Cavedoni.

4° Note sur un denier d'Eudes, par M. E. Hucher.

5° Monnaies épiscopales de Strasbourg et de Constance, par M. Ad. de Longpérier.

6° Bulletin bibliographique et chronique. Les planches VIII et IX accompagnent ce numéro.

Le n° VI de cette même revue, qui vient de paraître et qui termine le volume de 1857, se compose des mémoires suivants :

1° Médailles gauloises, par M. le marquis de Lagoy, 22 pages et 2 planches. Travail intéressant et curieux, comme tout ce que produit cet éminent numismate.

2° Semis inédit des Lixovii, par M. F. de Saulcy.

Sur ce semis, au type de l'aigle, la tête est remplacée par une espèce de croix fleuronnée, ou plutôt par une fleur à quatre pétales. On y trouve le nom d'un nouveau vergobret, Mavfenn (sans doute *Maufennius*).

3° Médaillon d'argent du césar Constantius Gallus, frappé à Lyon, par le Dr Colson.

4° Description des monnaies mérovingiennes du Limousin, suivie de considérations générales sur le monnayage mérovingien, par M. Deloche, 26 pages et 4 planches.

Première partie d'un travail assez long sur les monnaies mérovingiennes frappées dans la province du Limousin. Les pièces mérovingiennes offrent, sans doute, un grand

intérêt au point de vue de l'histoire. Ce sont des monuments précieux et irrécusables qui ont jeté quelque lumière sur ces époques obscures, et qui peuvent servir, surtout, à débrouiller la géographie ancienne de la France. Elles témoignent, par leur rudesse extrême et leur grossièreté, de la barbarie qui remplaçait alors la brillante civilisation antique grecque et romaine, et qui poussait l'humanité dans cette reculade de dix siècles qu'on appelle le moyen âge.

Il faut donc être, comme l'auteur, singulièrement absorbé par l'amour de son sujet, pour trouver dans ces informes morceaux de métal « un dessin facile et large par-« fois, souvent aussi un peu prétentieux (où la prétention « va-t-elle se nicher?), mais non dépourvu de grâce et « d'élégance; une gravure qui se distingue par une grande « netteté et par un beau relief (*sic*) qui n'excluent pas une « remarquable souplesse, etc. »

De pareilles exagérations, — pour ne pas nous servir d'un mot plus exact, mais moins parlementaire, — ne peuvent que jeter du ridicule sur la numismatique elle-même. Elles sont donc, à ce point de vue, doublement déplorables. Parler de grâce et d'élégance à propos de *triens*, autant vaudrait chercher le style et l'art dans les informes figures dont les gamins charbonnent les murailles.

5° Variété inédite d'un denier de Charlemagne, par M. Bretagne, 5 pages et une vignette.

6° Denier inédit de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, par M. Deschamps de Pas, 5 pages et une vignette.

7° Monnaie d'argent de Philippe de Rouvres, duc de

Bourgogne, par M. de Longpérier, 6 pages et une vignette.

8° Bulletin bibliographique, 6 pages. A ce numéro sont jointes les planches X à XV.

R. Ch.

Voici une nouvelle qui fera grand plaisir aux vrais amis de la science : la collection Reichel ne sera pas dispersée. L'empereur Alexandre a consenti à en faire l'acquisition, sur la proposition du directeur du cabinet des médailles de l'Ermitage, M. de Gilles. Ceci a désappointé et contrarié une nuée de brocanteurs et de juifs qui comptaient s'abattre sur cette riche proie; mais, pour le bien de la science, c'est une importante conquête que la réunion de ces magnifiques suites à la collection russe déjà acquise pour l'Ermitage, en 1851, et qui comptait 5,000 pièces environ. C'est une augmentation de près de 42,000 médailles ou monnaies, dont plus de 3,000 en or, 33,000 en argent et 5,000 en bronze, toutes authentiques et pour la plupart d'une conservation irréprochable. Des offres folles avaient été faites aux héritiers pour les engager à vendre en détail. Ils ont courageusement résisté à la tentation, et préféré à un plus grand bénéfice l'avantage de maintenir les collections dans leur intégrité. Aujourd'hui, la collection moderne appartenant à l'Empereur compte 60,000 pièces, sans parler des doubles, et le projet de M. de Gilles est d'en publier le catalogue. La série orientale ne tardera pas à atteindre le chiffre fabuleux de 10,000 pièces!

Quant aux collections antiques, grecques et romaines,

grecques surtout, on sait que le cabinet impérial de Russie n'a rien à envier aux plus riches cabinets des autres pays.

F. S.

Troisième notice sur quelques monnaies de Savoie inédites, contenant une restitution à Amédée VIII des demi-gros attribués à Amédée VI, par M. François Rabut, professeur d'histoire au collége national de Chambéry, in-8°, 24 pages et 2 planches.

Depuis la publication, en 1841, du grand et magnifique ouvrage de M. le chevalier Promis sur les monnaies des princes de la maison de Savoie, cette monographie si complète a éprouvé le sort commun à toutes les autres. Des suppléments sont venus successivement combler des lacunes dont on ne soupçonnait pas l'existence. L'auteur lui-même a donné l'exemple en publiant deux suppléments, et M. F. Rabut, de Chambéry, s'attachant spécialement aux pièces de la Savoie, aux pièces frappées de ce côté-ci des Alpes, a trouvé assez de monnaies nouvellement découvertes, pour en faire le sujet de trois notices, lues dans les séances de l'*Association florimontane*, à Annecy.

Cette troisième notice contient des monnaies de Amédée IV, Amédée VIII, Louis, Amédée IX, Philippe II, Emmanuel Philibert, Charles Emmanuel et Christine de France, comme tutrice de Charles Emmanuel II.

A la suite, l'auteur donne la liste chronologique des légendes religieuses inscrites sur les monnaies de Savoie.

Un semblable travail serait une chose fort utile à exécuter pour les diverses provinces de notre pays.

R. Ch.

M. L. Wiener, notre éminent graveur, vient de recevoir du gouvernement portugais l'importante commande de la médaille qui sera frappée à l'occasion du mariage du Roi. (*L'Étoile belge.*)

M. Muller, libraire à Amsterdam, vient de lancer, dans le public, le prospectus d'une *Histoire numismatique du royaume de Hollande, sous le règne de S. M. Louis Napoléon, roi de Hollande, connétable de France,* etc., *par le comte* M. T. C. F. N. Nahuys.

L'auteur se propose de comprendre, dans le cadre de son travail, l'histoire du royaume de Hollande, d'y faire connaître les médailles, monnaies, décorations, marques d'honneur et de mérite qui ont paru, dans ce pays, du 24 mai 1806 au 1er juillet 1810, ainsi que les médailles des pays étrangers qui se rapportent aux événements de ce royaume. Alliée de la France, pendant cette courte période, la Hollande a pris une part très-large aux événements de ce pays. Aussi, M. le comte Nahuys s'est-il proposé d'écrire son ouvrage en français, afin de se faire comprendre par tout le monde.

Son travail formera un volume grand in-4° de 120 pages de texte, accompagné de 12 à 14 planches. On souscrit chez l'éditeur, à raison de 6 florins 50 cents des Pays-Bas

l'exemplaire. Ceux à planches coloriées coûteront 8 florins. — L'ouvrage paraîtra au commencement du mois d'avril.

Ch. P.

MM. C. F. Roos, G. de Vries, jz., et W. J. M. Engelbrechts, vendront pendant le mois de mai prochain, dans le local des ventes publiques, dit *Huis met de Hoofden*, à Amsterdam, la riche et superbe collection de monnaies, jetons, etc., rassemblée avec tant de soins par feu M. Otto Keer, d'Amsterdam.

Le libraire Théod. Bom, à Amsterdam, vendra aussi, sous peu, une belle collection de médailles et de monnaies.

Les catalogues ne sont pas encore publiés.

M. Nahuys.

M. R. Chalon entreprend, sur les monnaies de *Namur*, un travail semblable à celui qu'il a fait pour le *Hainaut*. Il réclame donc le concours obligeant de tous les amateurs qui possèdent, dans leurs médailliers, des monnaies des comtes de Namur, en les priant de lui communiquer des *empreintes* de ces pièces, avec l'indication du métal et du poids, lorsqu'ils ne veulent pas (ce qui serait toujours préférable) confier les pièces elles-mêmes.

Même prière de la part de M. Ch. Piot, pour les *monnaies de Flandre*, dont il se propose de faire la monographie complète.

NÉCROLOGIE.

Everaerts, l'un des fondateurs de la Société de la numismatique belge, vient de s'endormir du sommeil éternel ; il nous a été enlevé le 19 décembre 1857, à la suite d'une maladie cruelle qui minait depuis longtemps sa santé. La mort prématurée d'une compagne vertueuse et dévouée aux soins de sa famille, accéléra le mal et le conduisit au tombeau.

Antoine Joseph Everaerts naquit à Louvain, le 10 février 1802 ; il était fils de Jean François et de Thérèse Dekoninck.

Il épousa, le 7 mai 1834, Marie Thérèse Virginie Everaerts, également décédée, le 1er août 1857, laissant de leur union trois enfants, dont l'aîné n'est âgé que de dix-huit ans.

Le père d'Antoine, lui voyant d'heureuses dispositions pour le dessin, le plaça, encore enfant, à l'Académie des beaux-arts de Louvain. Le jeune élève, obéissant à l'instinct de sa nature artistique, fit des progrès aussi rapides que brillants.

Après avoir remporté les premiers prix dans les concours de la plupart des classes, il entra, en 1822, à l'Académie royale d'Anvers, qui se trouvait, à cette époque, sous la direction du vénérable Herreyns, qu'on peut appeler à bon droit le dernier représentant de l'école de Rubens.

L'antique école était alors sur le point de reprendre une existence nouvelle : presque tous les artistes dont se glorifie actuellement la Belgique, tels que Wiertz, Wappers, de Keyser, Leys, Debrakeleer, Verschaeren et Mathieu, se trouvaient sur ses bancs. Ces jeunes artistes, tous doués d'heureuses dispositions, semblaient prendre à tâche de ne former qu'une seule famille d'élite dont tous les membres étaient unis dans l'intérêt du progrès des arts et de la gloire du pays.

M. Everaerts s'appliqua, au milieu de ses camarades, avec l'ardeur de son âge, et il obtint des palmes dans les concours de plusieurs classes supérieures.

En appréciateur sincère de tout vrai mérite, Herreyns daigna l'initier aux secrets de l'art du coloris.

Il profita si bien des leçons de son maître, qu'il ne tarda guère à prendre rang parmi les meilleurs élèves de l'école. Le 6 août 1825, Everaerts fut proclamé lauréat du concours de composition dans la classe de peinture.

Par malheur, la mort de son père, arrivée en 1826, l'empêcha de poursuivre ses études artistiques. Il retourna à Louvain et se plaça à la tête de la fabrique fondée par ses parents. En appliquant à l'industrie les ressources du talent qu'il avait développé à l'Académie d'Anvers, il créa cette manufacture de papiers peints dont Louvain est fière et qui jouit, à juste titre, d'une réputation universelle.

L'industriel-artiste s'intéressait toujours aux progrès de l'enseignement des arts au sein de sa ville natale. C'est lui qui contribua d'une manière efficace à la réorganisation de son Académie des beaux-arts. Appelé à faire partie de la commission administrative de cette école, il se montra

digne de la confiance dont il avait été investi, par un zèle de tous les instants et par un dévouement sincère à l'intérêt de l'avancement des études.

Peu de temps après, l'estime de ses concitoyens l'appela au conseil communal, et là encore il sut se poser en admirateur passionné des beaux-arts, car il fut un de ceux qui contribuèrent le plus puissamment à faire prendre la résolution de garnir de statues les niches de notre magnifique hôtel de ville, et à faire entreprendre la restauration des tableaux anciens qui décorent nos monuments publics.

M. Everaerts menait l'existence la plus laborieuse. Les rares loisirs que lui laissaient ses occupations nombreuses furent encore consacrés aux arts et à l'étude de l'archéologie. La numismatique le comptait au nombre de ses adeptes les plus fervents et les plus éclairés. Nul mieux que lui ne savait reproduire, par la gravure, les médailles et les monnaies anciennes et du moyen âge. Il grava bon nombre de planches de la *Revue de la numismatique belge*, et celles qui accompagnent le catalogue du cabinet de feu Meynaerts.

Les belles planches représentant les monnaies de l'ancien duché de Brabant, qu'il exécuta pendant les dernières années de sa vie, resteront des modèles de ce genre. Malheureusement l'amateur-artiste ne verra pas l'accueil sympathique que les numismates se plairont, je n'en doute point, à leur réserver, lorsque l'ouvrage aura paru.

Everaerts a inséré, dans la *Revue de la numismatique belge*, un catalogue des monnaies frappées par Jeanne, duchesse de Brabant (t. II, pp. 285-289); un article au sujet

des monnaies frappées à Louvain après 1474, avec documents à l'appui (t. V, pp. 398-428).

La collection formée par Antoine Everaerts se compose de médailles romaines et de monnaies du moyen âge de toutes les provinces des Pays-Bas.

Il a en outre réuni une assez belle suite de jetons historiques de notre pays, décrits par Van Mieris, Van Loon, et Van Orden.

G. Goddons.

Le 21 janvier dernier est décédé, à Saint-Omer, M. Alex. Hermand, membre honoraire de notre Société. Le prochain numéro de la Revue contiendra une notice biographique sur cet éminent numismate.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du Bureau du 1er février 1858.

Sur la proposition de M. de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. Monnier, de Nancy.

Le Secrétaire, CH. PIOT.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 26e année, 2e série, t. III, 1857, liv. 9 à 12; id., 27e année, 2e série, t. IV, 1858, liv. 1; in-8o. — Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1858, in-18. — Annales de la Société pour la conservation des monuments à Arlon, 1854 à 1856, 1er et 2e cahier; gr. in-8o. — Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. IV, liv. 2; in-8o. — Messager des sciences historiques, 1857, 3e et 4e liv.; in-8o. — Revue numismatique, publiée par J. de Witte et Ad. de Longperier, 1857, nos 5 et 6; in-8o. — Revue trimestrielle, 17e vol.; in-18. — Le cabinet historique, liv. 11 et 12, de 1857; in-8o. — Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique, 5e série, t. VI, 1re liv.; in-8o. — Archives de l'art français, 7e année, 6e liv., 8e année, 1re liv.; in-8o. — Monnaies gauloises, par M. le marquis de Lagoy, 1858, in-8o.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné
demeurant à
déclare souscrire pour exemplaire à l'ouvrage intitulé : *Table des deux premières séries de la Revue de la numismatique belge*, par M. Alex. Pinchart. (Prix : 3 francs.)

(Signature.)

Nota. Le prix de cette Table sera porté à 5 francs pour ceux qui n'auront pas souscrit avant le 1er mai 1858.

On est prié de renvoyer le présent bulletin, après l'avoir signé, plié, non cacheté et affranchi, moyennant *un* centime, à l'adresse de Ch. Piot, secrétaire de la Société numismatique, Boulevard de Waterloo, 95, à Bruxelles.

Imp. d'Em. Devroye.

Monsieur,

Monsieur Ch. Piot, *secrétaire de la*

Société numismatique belge,

Boulevard de Waterloo, 95.

BRUXELLES.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné
demeurant à
déclare souscrire pour exemplaire à l'ouvrage intitulé : *Table des deux premières séries de la Revue de la numismatique belge*, par M. Alex. Pinchart. (Prix : 3 francs.)

(Signature.)

Nota. Le prix de cette Table sera porté à 5 francs pour ceux qui n'auront pas souscrit avant le 1er mai 1858.

On est prié de renvoyer le présent bulletin, après l'avoir signé, plié, non cacheté et affranchi, moyennant *un* centime, à l'adresse de Ch. Piot, secrétaire de la Société numismatique, Boulevard de Waterloo, 95, à Bruxelles.

Imp. d'Em. Devroye.

nom *Care* ou *Caré,* suivi des deux premières lettres du mot *receveur,* séparées des lettres précédentes par deux points bien distincts : CARE : RE. Il s'agit donc, au résumé d'un jeton d'*officier,* et non pas d'un jeton de *bourgeois,* à proprement parler.

Je profite de la circonstance qui m'est naturellement offerte, pour déclarer que M. de Crazannes n'a jamais su de quelle manière les auteurs se sont divisé le travail de leur œuvre commune. Cette observation pourra suffire pour permettre d'apprécier certains passages du compte rendu, en ce qui concerne non plus l'ouvrage même, mais les auteurs personnellement.

Veuillez agréer, etc.

J. Rouyer.

MÉLANGES.

Numismatique ibérienne, par M. J. Boudard, 5e fascicule, texte et gravures, format grand in-4°.

Le savant M. Boudard, des travaux philologiques duquel nous avons déjà eu plusieurs fois à nous occuper, dans cette *Revue*, vient de faire paraître avec son exactitude ordinaire la 5e livraison ou le 5e fascicule de l'ouvrage qu'il publie avec tant de succès sur la numismatique ibérienne.

Cette livraison se compose de trente-neuf pages de texte, et cinq pages de gravures, contenant la gravure de soixante médailles, en argent et en cuivre, dont plusieurs inédites. Elle offre la suite, mais avec le complément, du IIe Chapitre commencé au 4e fascicule, dans lequel l'auteur continue à décrire les monuments numismatiques des divers peuples ibériens.

Les trente paragraphes de ce même chapitre qui remplissent ce dernier fascicule, nous signalent les monnaies d'autant de villes et de peuplades appartenant à la Bétique, la Lusitanie, la Tarraconaise, etc.

Le résultat d'études approfondies des anciennes langues parlées dans la péninsule hispanique, et particulièrement de l'ibérienne, de la basque, issue de la première et dont la filiation n'est plus aujourd'hui contestée, se fait remarquer dans l'attribution de ces médailles, d'après leurs légendes ou leurs inscriptions, souvent incomplètes, et dont la lec-

ture est maintefois contestée et douteuse aux yeux des plus érudits philologues.

Chez M. Boudard, la connaissance la plus étendue de l'histoire, de la géographie et de la littérature anciennes vient à l'appui et sert de complément à la science linguistique.

Le baron Chaudruc de Crazannes,
de l'Institut de France, etc.

Le N° 1 de la *Revue numismatique française* de 1858 contient les articles suivants :

1° *Apollon Sminthien,* par M. le baron de Witte, 51 pages et une planche.

Dans ce travail considérable, M. de Witte s'est attaché à rechercher les textes et à décrire les monuments qui peuvent jeter quelque lumière sur le culte d'Apollon, honoré, dans la Troade, sous le nom de Sminthien, et représenté foulant un rat sous ses pieds. M. de Witte, dont l'immense érudition est assez connue, s'est particulièrement initié dans la connaissance de la mythologie topique de la Grèce et de l'Asie Mineure; ces formes infinies n'ont pas effrayé sa patience de bénédictin, et les plus petits détails du Polythéisme n'ont plus de mystères pour lui. Huit médailles ayant trait au culte du Sminthien, forment une planche gravée sur cuivre par M. Dardel, et de nombreuses vignettes sont intercalées dans le texte.

2° *Notice sur deux médailles consulaires inédites*, par M. Henry Cohen, 6 pages et 3 vignettes.

C'est un premier supplément au grand ouvrage de l'auteur sur les monnaies de la république romaine.

3° *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, par M. Max. Deloche, 13 pages, et 2 planches.

Deuxième article, faisant suite à celui qui a paru dans le n° 6, de 1857.

4° *Explication de la légende des deniers frappés par Pons, comte de Toulouse*, (1037-1060), par M. de Longpérier, 6 pages et vignette.

Un denier de Pons de Toulouse, trouvé, en 1843, dans les restes de la basilique de Saint-Paul, à Rome, porte au revers le mot REX entouré de AIANRGO. Cette légende, dans laquelle on avait voulu voir tantôt une anagramme d'aragoni, tantôt une corruption du XPISTIANA RELIGIO, était restée réellement inexpliquée, lorsqu'un second exemplaire, acquis récemment par la Bibliothèque impériale, est venu confirmer les conjectures de M. de Longpérier, qu'il fallait chercher, dans ce mot énigmatique, un nom de roi. L'exemplaire de la bibliothèque porte bien AIANRIGO, forme méridionale du nom de Henri. Il s'agit donc là de Henri Ier, roi de France, contemporain de Pons de Toulouse.

5° *Monnaies de Crépy (douzième siècle)*, par C. M. Ernest d'Acy, 12 pages et 3 vignettes.

M. d'Acy restitue à Matthieu III, comte de Beaumont sur

Oise, quatrième mari d'Éléonore de Vermandois et de Valois, un denier que M. Poey-d'Avant avait attribué à Matthieu d'Alsace, comte de Boulogne, troisième mari de la même Éléonore (qui en eut CINQ!) Il fait, à cette occasion, connaître trois autres deniers de Crespy extrêmement curieux, l'un de Philippe d'Alsace, du monétaire Simon, les deux autres d'un Matthieu que M. d'Acy croit être le même quatrième mari d'Éléonore. Les lettres *ANO* qui remplissent le champ de l'un de ces deniers, sont, à ce qu'il présume, les trois premières lettres du mot ANOR, forme connue du nom *d'Aliénor,* Éléonore, et qui se trouve, entre autres exemples, dans une inscription tracée sur un vase donné par Aliénor de Guienne à Louis VII et conservé longtemps dans le trésor de Saint-Denis.

Hoc vas sponsa dedit ANOR *regi Ludovico,* etc.

6° *Médaillon inédit de Grazia Nasi, œuvre du graveur Jean Paul Poggini,* par M. DE LONGPÉRIER, 16 pages et une vignette.

Grazia Nasi, dont le nom, en hébreu, forme la légende du médaillon, était une riche Juive de Ferrare. Sa fille épousa son cousin germain, Joseph Nassy, ou Nasi, connu sous le nom de Jean Michez, juif portugais qui s'insinua si bien dans la faveur du sultan Sélim que celui-ci lui donna le duché de Naxos. Ce duché comprenait plusieurs îles des Cyclades, Naxos, Paros, Antiparos et autres. Il passa, plus tard, à la famille espagnole Coronello qui s'y perpétua et fut longtemps chargée du consulat de France.

R. CH.

Après avoir créé la *Revue numismatique française*, et l'avoir dirigée pendant vingt et un ans, avec un zèle et un talent qui ne seront jamais surpassés, notre honorable ami, M. Cartier, par des motifs de santé et par le désir bien légitime à son âge de jouir de quelques années de repos, a voulu remettre en d'autres mains l'œuvre qu'il avait si brillamment poursuivie.

Mais avant d'abandonner tout à fait cette numismatique du moyen âge, dont il fut l'initiateur en France, il a complété son œuvre et en a doublé l'utilité et le prix, en publiant une table générale des vingt et un volumes, table très-ingénieusement arrangée et qui permet de trouver, sans peines et sans recherches, tout ce que contient cet immense répertoire des travaux numismatiques pendant un quart de siècle.

Un chapitre spécial de ce volume et qui ne sera pas le moins utile ni le moins consulté, c'est une double liste alphabétique de toutes les monnaies mérovingiennes connues, l'une par noms de ville, l'autre par noms de monétaires.

La table de M. Cartier est le digne couronnement du monument impérissable, *ære perennius,* qu'il a élevé à la numismatique de son pays.

R. Ch.

Notre honorable correspondant, M. Henri Pons-Morin, vient de saisir la Société archéologique de Lyon d'une question fort intéressante pour le pays. Il s'agit de l'histoire

monétaire de la ville de Lyon, et notamment de la corporation des monnayeurs de cette ville, dont il a fait connaître avec détail l'organisation et les priviléges, les usages particuliers, la juridiction, les associations avec les corporations du même genre des villes voisines où il existait des ateliers de monnaie. Cette corporation tenait un rang élevé dans la cité et se rapprochait même de la noblesse.

M. Morin a analysé des chartes inédites ou peu connues, qui renferment sur tous ces objets de précieux détails et dont il a su faire un choix très-judicieux. Plusieurs questions importantes se rattachent à l'histoire monétaire de Lyon, entre autres, celle de savoir comment la souveraineté était partagée entre les archevêques et les chanoines-comtes de la ville. M. Morin a montré que cette double souveraineté avait continué d'exister jusqu'au jour où le droit de battre monnaie, ce privilége par excellence, avait été revendiqué à titre exclusif par la couronne.

Ce dernier fait a eu lieu précisément peu de temps après l'administration de l'archevêque Charles d'Alençon, cousin de Charles V, et dont M. Pons-Morin, a particulièrement étudié les actes.

(*Le Cabinet historique.*)

Notice sur des plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais. In-8°, avec de nombreux bois gravés. (*Vient de paraître.*)

Si les bibliophiles connaissent, grâce à Quérard, une grande partie des supercheries littéraires, les antiquaires,

il faut l'avouer, sont de beaucoup moins avancés. Les supercheries archéologiques abondent pourtant et quelques-unes d'entre elles ont fourvoyé d'une manière assez piquante les savants réputés de nos jours les plus connaisseurs.

Dans tous les lieux où il reste quelques vestiges des monuments antiques, les voyageurs peuvent aisément se former un musée assez complet, en achetant des débris soi-disant trouvés au milieu des ruines, et si l'authenticité est contestable, on peut être au moins certain de posséder un échantillon de l'habileté avec laquelle on imite de nos jours les objets les plus inimitables.

A Paris, la capitale par excellence des supercheries morales, politiques, littéraires et commerciales, on a de suite songé aux bénéfices considérables que l'on pourrait retirer de la manie toujours croissante des collectionneurs insatiables. Aussi lorsqu'on eut appris que la Seine possédait un musée sous-marin, et que les riverains pêchaient quelquefois dans le fleuve des enseignes de pèlerinage au lieu de goujons, et des encriers au lieu d'anguilles, des personnes bien intentionnées se réunirent dans le but de monter une fabrique d'objets authentiques trouvés dans la Seine. Cet établissement qui existe peut-être encore, a jeté sur la place, pour me servir du style commercial, une quantité innombrable de jetons de confrérie, de monnaies, de talismans, d'*ex-voto*, etc., etc., qui évitent ainsi aux amateurs la fatigue du plongeon ou l'ennui de la pêche à l'antique. Au milieu d'une collection aussi considérable et aussi authentiquement fausse, il fallait pouvoir distinguer le type de la copie, et certes, ce n'est pas chose aisée à

notre époque, où les industriels trouvent moyens d'offrir à la jeunesse du doré aussi brillant que l'or, et aux antiquaires du rouillé plus vrai que la rouille.

Personne n'était plus apte que M. Forgeais à ce travail de discernement, et on pourra lire dans sa notice la description exacte des objets véritablement trouvés dans la Seine. Sans parler de l'intérêt que les archéologues en général trouveront à la lecture de cette intéressante monographie, les numismates y rencontreront certainement des documents nouveaux et curieux.

H. C.

(Extrait du *Bulletin du bouquiniste.*)

Un cultivateur, occupé à défricher un terrain, trouva, au mois de mars dernier, à Viesville (province de Hainaut), et à environ 200 mètres de la chaussée romaine, un dépôt de monnaies de billon, savoir : de Gordianus Pius, 23 pièces; de M. Jul. Philippus pater, 12; d'Otacilla, 4; de Philippus filius, 3; de Volusianus, 2; de Valerianus, 3; de Mariniana, 1; de Gallienus, 5; de Salonina, 5; de Saloninus, 6; en tout 64 monnaies.

Ch. P.

M. J. Dirks continue à faire connaître, dans les publications de la Société de la Frise, établie à Leeuwarden, les médailles et monnaies inédites qui concernent cette pro-

vince. Comme dans ses travaux précédents , il donne des détails historiques et intéressants concernant les personnages ou les événéments auxquels elles se rapportent. Les pièces qu'il vient de publier sont les suivantes : Mariage de Henri Casimir II, prince de Nassau, lieutenant de la Frise, avec Amélie, princesse d'Anhalt (1683); deux pièces de deux tiers de thaler frappées par le même personnage dans ses États d'Allemagne, en 1691-1692; réduction des impôts à Leeuwarden (1748); mort d'Ulric Huber, professeur, à Franeker (1694); id. de Philippe Matheus, également professeur, à Franeker (1690); id. d'Anne Marie de Vierssen (1696); à l'honneur de Corneille de Scheltinga, colonel (fin du XVIIe siècle ou au commencement du suivant); mariage de H. de Hermana avec Anne de Lianckama (1596); jubilé de vingt-cinq ans de mariage de Martin de Scheltinga et Wiskjen de Scheltinga (1738); à Guillaume, baron de Royendorff, lieutenant de la Frise (1536).

Ch. P.

On nous communique le moyen suivant d'obtenir une *empreinte en relief* d'une pièce de monnaie; il nous paraît réunir tout à la fois la facilité d'exécution et la perfection du produit.

« Mettez sur une tablette bien unie la pièce que vous voulez reproduire.

« Prenez ensuite un morceau de mastic de vitrier, de la grosseur du poing, formez-le en boule, et appliquez-le fortement sur la pièce, de manière qu'elle s'y trouve incrus-

tée à fleur du plan que présentera le mastic par suite de l'aplatissement que vous lui aurez fait subir en l'appliquant sur la pièce.

« Ces préparatifs terminés, faites fondre du métal d'un grain fin, et très-facilement fusible; répandez-en plus ou moins (suivant la grandeur de la pièce), sur un plan horizontal. Vous étendez le métal en fusion, avec une carte, jusqu'à ce qu'il soit *sur le point* de se figer, ce qui ne tarde guère. Vous frappez alors sans perdre de temps *et d'un seul coup* sur ce métal avec la pièce entourée de son mastic, lequel vous sert en quelque sorte comme d'une masse, et vous obtenez ainsi une empreinte métallique en creux. Avec cette empreinte en creux *débarrassée de ses bavures,* recommencez ce que vous avez fait pour l'obtenir, et vous avez l'empreinte en relief de l'un des côtés de la pièce. Il ne s'agit plus que d'en faire autant pour l'autre côté.

« Cela va plus vite à faire qu'à décrire, pour peu que l'on en ait l'habitude.

« Pour ne pas se brûler avec les éclaboussures du métal au moment où l'on frappe dessus, le *plan où on l'a répandu doit être entouré d'un rebord.* N'étant pas outillé en artiste, je me sers ordinairement du couvercle d'une boîte ou du tiroir d'une table, la première de ces deux choses qui me tombe sous la main.

« Huiler légèrement, *mais très-légèrement,* la pièce pour qu'elle puisse être facilement retirée du métal, où elle se trouve comme incrustée au moment on l'on obtient l'empreinte en creux. »

J. R.

Dans une précédente livraison, nous avons exprimé le désir, partagé par le plus grand nombre de nos lecteurs, que notre collaborateur et honorable confrère M. le baron Chaudruc de Crazannes, fît imprimer en un corps d'ouvrage les différents articles publiés par lui, sur les *poids monétiformes* du midi de la France, en complétant de toutes les découvertes récentes ce travail réalisé déjà en grande partie par lui, et dont la première idée lui appartient incontestablement. Nous apprenons aujourd'hui qu'un autre archéologue du midi, M. Barry, s'emparant de la pensée de M. de Crazannes, se dispose à la mettre prochainement à exécution pour son propre compte. Un prospectus, en forme de lettre, contenu dans le numéro d'avril, de cette année, de la Revue de l'académie de Toulouse, donne la liste des villes dont M. Barry se propose de publier les poids. Cette liste seule prouve que M. de Crazannes avait fait la moitié de la besogne. Notre collaborateur pourrait bien être le Christophe Colomb de la stathmographie.

R. Ch.

Plombs, bulles et sceaux byzantins. — M. J. Sabatier vient de donner, sous ce titre, à la Revue archéologique de Paris, un article extrêmement intéressant sur ces curieux monuments, peu connus dans l'Europe occidentale. Le mémoire de M. Sabatier est extrait, en grande partie, du magnifique ouvrage qu'il termine en ce moment, intitulé : *Iconographie d'une collection de médailles romaines, byzan-*

tines et celtibériennes, 2 forts volumes in-4°, avec plus de 6,000 pièces gravées.

R. Ch.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la *Continuation de l'histoire métallique de van Loon,* entreprise par l'ancien *Institut des Pays-Bas,* et abandonnée ou au moins suspendue depuis plusieurs années, va être continuée aux frais de *l'Académie royale d'Amsterdam.* Sur la proposition de notre honorable confrère, M. J. Dirks de Lecuwarden, une commission a été nommée à l'effet de réaliser ce projet.

Elle se compose de l'auteur de la proposition, M. Dirks, membre des états généraux, de M. L. Ph. C. Van den Bergh, sous-chef des archives du royaume; M. C. Leemans, directeur du Musée des antiquités à Leide, et de M. Van Lennep, savant historiographe et l'un des poëtes les plus éminents de la Hollande.

La commission imprimera d'abord une liste provisoire de toutes les médailles néerlandaises, de 1766 à 1806, dont elle a constaté l'existence, en faisant un appel aux amateurs qui posséderaient des pièces à ajouter à cette liste. C'est un excellent moyen d'arriver à quelque chose d'à peu près complet. Nous disons *à peu près,* car il se trouve partout des amateurs ou plutôt des *enfouisseurs* impuissants et jaloux, qui font de leurs collections un harem inabordable, et inutile, harem dont ils sont plutôt les eunuques que les sultans.

Quand l'Institut des Pays-Bas a commencé cette *Suite de*

van Loon, il avait, comme van Loon lui-même, pris pour cadre les *dix-sept provinces des Pays-Bas*. Sous l'impression des événements de 1830, l'Institut a modifié son plan, en le restreignant au royaume actuel néerlandais. Peut-être serait-il un peu tard pour revenir sur une décision qui cependant n'a plus sa raison d'être. Si pourtant la chose était possible? Le nombre des médailles frappées pour les provinces méridionales, pendant le XVIIIe siècle, n'est point extrêmement grand; et cette considération *budgétique* peut n'être pas sans influence sur le parti que prendra l'Académie (1). Ajoutons à cela que cette adjonction ferait nécessairement placer en Belgique un plus grand nombre d'exemplaires de l'ouvrage. Ce serait une compensation à l'augmentation des frais qu'il doit coûter.

R. Ch.

Une médaille ciselée par Mercator. Si l'on compare la pièce dont nous donnons le dessin, pl. X, avec celles qui ont été publiées dans le tome V de cette Revue, pl. IV, on sera frappé d'abord de la ressemblance que ces médailles ont entre elles, tant sous le rapport du style et de la fabrication que sous celui de la composition même du sujet : une tête d'un côté, et une inscription en lignes droites de l'autre. Cet air de parenté suffirait pour faire attribuer notre pièce à Mercator, mais cette présomption devient

(1) On estime à 12,000 francs ce que coûtera la publication de l'ouvrage dans le plan restreint actuel.

presque une certitude si l'on considère que la médaille a été faite pour un personnage qui habitait Ruremonde, en 1540, c'est-à-dire un an après que Mercator, de retour d'Angleterre était venu se fixer dans sa patrie, à Venloo, près de Ruremonde.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur le frère Rodolphe, confesseur de nonnes, âgé de 57 ans, en 1540. On peut supposer que c'était un parent ou un ami de Mercator et qu'à cette circonstance seule il dut

« De passer, sur le bronze, à la postérité. »

Son costume semble être celui des dominicains, et l'énergique laideur de sa figure (qui est presque une charge) convient parfaitement au rôle de ces terribles inquisiteurs, tels que nous les dépeint si bien M. Altmeyer, dans son *Tribunal de sang*.

R. Ch.

M. Robert se décide à terminer son bel ouvrage sur les monnaies de Cambrai, dont la publication si longtemps interrompue était vivement attendue des amateurs.

R. Ch.

Dans la livraison précédente, pl. III, n° 6, nous avons donné à Jean, comte de Namur, une petite monnaie noire. Un exemplaire mieux conservé nous a convaincu qu'elle est de Guillaume Ier, comte de Namur, et non de Jean.

Ch. P.

Le 7 juin dernier, on a commencé, à Amsterdam, la vente de la collection de monnaies et médailles de M. Otto Keer. Cette collection, fort considérable, se composait presque uniquement de pièces hollandaises et belges, mais elle était surtout d'une richesse incomparable en ce qui concerne les monnaies des provinces septentrionales des Pays-Bas. Le catalogue comprenait près de six mille numéros.

M. Keer possédait aussi une très-riche bibliothèque d'ouvrages sur la numismatique, qui sera vendue, à la suite des médailles, les 14 et 15 juin. Cette collection contient, entre autres raretés, une réunion unique de *placards* sur les monnaies, tant pour les anciennes Provinces-Unies que pour la partie méridionale des Pays-Bas, dont se compose le royaume de Belgique actuel. R. Ch.

La collection de monnaies et de médailles relatives à la Bohême, qu'avait réunie M. Wilhelm Killian, et dont le catalogue forme une monographie très-curieuse de la numismatique bohémienne, sera vendue à Vienne, dans le courant du mois de septembre prochain. R. Ch.

On annonce la prochaine publication de la numismatique du *comté de Hollande,* par M. P. O. Van der Chijs. Ce savant numismate poursuit, avec un zèle infatigable, le projet immense qu'il a entrepris, de faire l'histoire monétaire, au moyen âge, des provinces septentrionales des Pays-Bas. Il en est à son sixième volume.

R. Ch.

NÉCROLOGIE.

Alexandre Hermand était un de ces hommes en qui se résume toute une cité; qui font de leur ville natale l'objet d'un culte incessant; qui y consacrent leur vie entière et parviennent à s'identifier tellement avec elle qu'ils en sont la personnification, l'incarnation vivante. Aussi, serait-il impossible de parler de Saint-Omer, de son histoire, de ses monuments, de sa société archéologique, sans penser à Alexandre Hermand. Ces deux idées sont devenues inséparables.

Né le 18 octobre 1801, Hermand manifesta, fort jeune encore, son goût pour l'archéologie. Obéissant à l'impulsion de la mode qui régnait alors, et qui semble revenir aujourd'hui, il commença par étudier l'antiquité classique et par former une collection de médailles romaines qui, vers 1830, était déjà fort remarquable.

A cette époque, le moyen âge vint à son tour s'emparer de l'engouement général, et Alexandre Hermand suivit, comme les autres, la voie nouvelle où s'engageait l'archéologie. Il fut, en 1833, un des principaux fondateurs de la société des *antiquaires de la Morinie,* l'une des premières et des plus fécondes de ces sociétés archéologiques qui, depuis, ont pullullé sur toute la surface de la France.

Ce fut dans les *Mémoires* de sa Société, que M. Hermand fit paraître principalement les nombreux travaux qu'il avait

amassés dans ses cartons. En voici la nomenclature abrégée :

Essai sur la mosaïque de Saint-Bertin. Notice sur Sergues. Observations sur les armoiries de Therouenne (1). *Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet. Notice sur une généalogie inédite des comtes de Flandre* (2). *Description de cinq figurines antiques trouvées à Thérouenne. Dissertation sur les armoiries de la ville de Saint-Omer, de l'abbaye de Saint-Bertin et du chapitre de Saint-Omer* (3). *Notice historique sur Watten. Notice sur les monnaies trouvées à Saint-Omer en* 1838 (4). *Notice sur les dalles sculptées de l'église Notre-Dame, à Saint-Omer. Notice sur le château de Rioult* (5). *Notice sur les souterrains-refuges* (6). *Notice historique sur le village de Sennighem* (7). *Notice sur quelques monnaies frappées à Saint-Omer* (8). *Recherches sur la question d'antériorité et de paternité entre les deux monastères primitifs de la ville de Saint-Omer* (9).

Alexandre Hermand fournit aussi de nombreux articles à divers autres recueils, et spécialement à la *Revue numismatique française* et à la nôtre. Mais son principal titre

(1) *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. I, 1833.
(2) *Ibid.*, t. II, 1834.
(3) T. III, 1835.
(4) T. IV, 1838.
(5) T. V, 1840.
(6) T. VI, 1843.
(7) T. VII, 1845.
(8) T. VIII, 1850.
(9) T. IX, 1854.

scientifique, son œuvre capitale, est l'*Histoire monétaire de l'Artois*, qui parut en 1843, et dont il se proposait toujours de donner une seconde édition.

Outre ses ouvrages imprimés, M. Hermand laisse un grand travail inédit sur la numismatique gallo-belge, que sa famille se propose de publier prochainement; un mémoire très-considerable sur la sigillographie de la ville de Saint-Omer, en collaboration avec M. Deschamps de Pas, qui, nous l'espérons, ne laissera pas cette œuvre inachevée, et une dissertation sur les diverses époques de construction de l'église Notre-Dame.

M. Alexandre Hermand était membre ou correspondant d'une foule de sociétés savantes, il avait reçu en 1846 la croix de la légion d'honneur; enfin la Société de la numismatique belge lui avait adressé, le 21 mai 1848, un diplôme de *membre honoraire*, titre qui ne se donne qu'aux numismates les plus éminents.

Plein de vie et de projets, capable encore de rendre, pendant de nombreuses années, des services à la science et à sa ville chérie, il a été enlevé presque subitement à sa famille et à ses amis, le 21 janvier 1858.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 27e année, 2e série, t. IV, nos 2 à 4; in-8o. — Annuaire de la Société libre d'émulation, à Liége, pour 1858; in-8o. — Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, 2e liv.; gr. in-8o. — Rapport sur la situation de ladite Société pour 1857; in-8o.— Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, no 28; in-8o. — Archives de l'art français, 8e année, 2e liv.; in-8o. — Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. IV, liv. 3; in-8o. — Le cabinet historique, 4e année, liv. 1 à 4; in-8. — Messager des sciences historiques, 1858, 1re liv.; in-8o. — Revue numismatique, table des 20 volumes de la 1re série, par Cartier, in-8o. — Revue trimestrielle, 18e vol.; in-18. — Dirks, Nieuwe bijdragen tot de penningkunde van Friesland, nos I à X; in-8o.— Catalogue des monnaies grecques et romaines du cabinet de M. Marguié; in-8o. — Médaille de la maison d'arrêt de Courtrai, par Wiener; br.

MÉLANGES.

Il y a vingt-cinq ans, que l'illustre exilé polonais, Joachim Lelewel, vint chercher en Belgique l'hospitalité que la France n'osait plus lui donner.

Pendant ce quart de siècle, tout entier consacré à l'étude de l'histoire et de l'archéologie, il a enrichi sa nouvelle patrie de nombreux et impérissables monuments. Quelques numismates voulant, à l'occasion de cet anniversaire, lui donner un témoignage de leur affectueuse sympathie, ont fait exécuter une petite médaille dans le style et la forme de nos beaux jetons de la fin du XVIIe siècle.

La tête de Joachim Lelewel, réduction du superbe médaillon de David d'Angers, est d'une ressemblance frappante. Il a été fait de ce jeton commémoratif, six exemplaires d'or, vingt-cinq d'argent et cent de cuivre; après quoi les coins ont été brisés.

R. Ch.

Monete dei Paleologi marchesi di Monferrato, pubblicate da Domenico Promis. Torino, stamperia reale MDCCCLVIII, *in-4°, 39 pages et 7 planches gravées sur cuivre.*

Depuis la publication, faite en 1841, de son grand et magnifique ouvrage sur les monnaies des princes de la maison royale de Savoie, M. le chevalier Promis a cherché à compléter son œuvre, en traitant successivement des autres monnaies frappées par des princes ou par des villes, dans le territoire actuel du Piémont. Deux mémoires ont déjà paru; l'un, en 1852, intitulé : *Monete del Piemonte inedite o rare,* dans lequel l'auteur décrit des pièces auparavant inconnues de diverses villes du nord de l'Italie, Acqui, Alexandrie, Busca, Cortemiglia, Ceva, etc.

Le second, en 1853, *Monete della zecca d'Asti* est exclusivement consacré aux monnaies de la république d'Asti et des princes qui s'en sont emparés successivement : Jean, marquis de Monferrat, Charles et Louis d'Orléans, Louis XII et François Ier, rois de France, Charles-Quint, et enfin Emmanuel Philibert de Savoie.

Le troisième mémoire dont nous avons donné le titre a pour objet de décrire les monnaies des marquis de Monferrat de la famille des Paléologues, depuis Théodore Ier, qui régna de 1305 à 1338, jusqu'au dernier descendant, mâle de cette famille, Jean Georges. Celui-ci mourut subitement, le 29 avril 1533, empoisonné, dit-on, par le mari de sa sœur, Frédéric Gonzague, duc de Mantoue, qui voulait assurer ainsi son droit d'héritier, en *nicotinisant* son beau-frère.

Charles-Quint s'empara d'abord du Monferrat, comme d'un fief de l'Empire, et y fit frapper monnaie en son nom.

Le duc de Savoie, le marquis de Saluce, et le duc de Mantoue, se disputèrent la succession ouverte de Jean Georges. Par une sentence du 3 novembre 1536, la chambre impériale l'adjugea au duc de Mantoue comme étant le plus proche héritier, du chef de sa femme, Marguerite Paléologue.

Les marquis de Monferrat ont imité sur leurs monnaies les types de divers autres souverains, depuis les doges de Venise jusqu'aux comtes de Hainaut. Le marquis Jean Ier, qui régna de 1338 à 1372, forgeait des cavaliers à l'épée dans le genre de ceux de notre Marguerite et de son petit-fils Jean d'Avesnes. L'imitation arrivait en Italie longtemps après que la mode de ce type était passée chez nous.

Il serait superflu de dire que le nouveau mémoire de M. le chevalier Promis ne laisse rien à désirer, tant sous le rapport de l'ouvrage en lui-même que pour l'exécution matérielle des planches; l'auteur a, depuis longtemps, fait ses preuves. Formons seulement le vœu qu'il lui soit permis de mettre la dernière main au grand monument qu'il a entrepris, en donnant les monnaies de Gênes, de la Sardaigne et des autres pays dont la réunion forme le royaume actuel du Piémont. Mais qui peut répondre du lendemain?

R. Ch.

Numismatique lilloise ou Description des monnaies, médailles, méreaux, jetons, etc., de Lille. — *Essai* par Édouard Van Hende. Lille (1858), in-8°, 288 pages et 80 planches.

Ce que M. Van Hende appelle modestement un *Essai*, est en réalité un travail considérable, d'une grande étendue et formant une monographie tellement complète qu'il sera difficile d'y ajouter un supplément de quelque importance.

Après une introduction dans laquelle l'auteur passe en revue les collections numismatiques, assez peu nombreuses, du reste, qui ont existé ou qui existent encore à Lille, la Numismatique lilloise commence par les *monnaies*. Ce sont d'abord les petits deniers, au nombre de soixante-douze, et remplissant les quatre premières planches. M. Van Hende donne à Lille les petits deniers, ou mailles, au nom de Simon que cinq ou six villes se disputent. Sans entrer dans le fond de cette discussion, qui, paraît-il, n'est pas près de finir, nous croyons devoir prévenir l'auteur que son attribution pourrait bien lui faire avoir *maille à partir* avec notre collègue et ami M. Piot, qui a de bonnes raisons pour ne pas abandonner ainsi le drapeau qu'il a levé.

Au reste, ces luttes à armes courtoises et à fer émoussé ne sont qu'un stimulant utile qui profite à la science et qui donne un certain intérêt dramatique — s'il est permis d'employer ce mot — à des matières un peu trop sérieuses et trop sèches de leur nature.

Après les petits deniers, c'est-à-dire à partir du règne de Marguerite, l'atelier monétaire de Lille resta fermé, jusqu'en 1685, que Louis XIV y établit un hôtel des monnaies.

On sait que cet hôtel des monnaies, l'un des plus actifs et des plus considérables de la France, fut supprimé en 1846, et rétabli provisoirement en 1853, pour la frappe de la monnaie de cuivre. Vingt-neuf planches reproduisent toutes les monnaies frappées à Lille depuis Louis XIV jusqu'à présent.

La série des *jetons*, la plus riche et la plus nombreuse, remplit vingt-huit planches, et n'offre pas moins de deux cent soixante-huit pièces. Puis viennent les *médailles* proprement dites au nombre de cinquante.

Les *méreaux et pièces diverses* forment la quatrième et dernière partie. L'auteur a groupé, sous cette rubrique, les méreaux, quelques jetons véritables comme celui de l'abbaye de Cysoing (n° 582), et ces nombreuses et affreuses médailles de pèlerinage, ces plombs informes dont souvent il est impossible de deviner l'usage ni l'origine.

Les planches de M. Van Hende ont été exécutées à la plume par un procédé autographique. Ce procédé, quels que soient le talent de l'artiste et le soin qu'il emploie, ne vaudra jamais la gravure. Mais ne nous montrons pas trop sévère. Si les quatre-vingts planches de la Numismatique lilloise eussent été gravées sur cuivre ou même sur pierre, le prix du volume eût dû être doublé. Cette considération a bien aussi sa valeur.

R. Ch.

M. le comte Maurin Nahuys, d'Utrecht, vient de faire paraître, en un magnifique volume in-4°, son *Histoire numismatique du royaume de Hollande*. Cet ouvrage est

une monographie fort complète et fort soignée des monnaies, médailles, méreaux et décorations, faits en Hollande ou pour la Hollande, sous le règne éphémère de Louis Bonaparte. On sait que l'académie royale d'Amsterdam a résolu de poursuivre l'histoire métallique de Van Loon jusqu'à la chute de la république batave. L'ouvrage de M. Nahuys viendra naturellement se placer à la suite de cette grande publication, en attendant d'être complété lui-même par l'histoire numismatique du règne de Guillaume Ier, que nous a promise M. Guioth.

Le royaume du grand connétable de l'empire fut plutôt une préfecture française, qu'une souveraineté nationale. C'est, sans doute, cette considération qui a engagé l'auteur à donner son ouvrage en français.

Au reste, nous nous garderons bien de lui en faire un reproche, puisqu'il l'a rendu, par cela même, accessible à un plus grand nombre de lecteurs.

R. Ch.

Description des médailles grecques et latines du musée de la ville de Toulouse, précédée d'une introduction à l'étude des médailles antiques, par Casimir Roumeguère, *à Toulouse, chez l'auteur,* 1858, in-12, 211 pages.

M. Casimir Roumeguère, qui, jeune encore, est déjà un savant distingué, vient de publier un livre important pour la ville de Toulouse, c'est la description complète et raisonnée de la belle collection de médailles antiques du musée

qui, jusqu'à ce jour, n'était connue que des savants spéciaux venus dans nos galeries publiques. Avant d'initier nos lecteurs aux principales divisions de l'intéressant ouvrage que nous venons de parcourir, nous devons féliciter l'auteur d'une œuvre qui complète maintenant l'inventaire de nos richesses artistiques et archéologiques locales. La publication de M. Roumeguère sort encore, par sa forme et par son but, des publications ordinaires. Un travail de cette nature ne peut pas être une œuvre de spéculation, car elle s'adresse à un nombre limité de lecteurs, et le désir seul de faire une chose utile paraît avoir inspiré son auteur.

La notice particulière, qui ouvre le livre, révèle, par des détails de localité, l'origine de la collection numismatique, son développement, son classement et son état numérique. Formée, dans le principe, par le président de Caulet, ami de Rollin, elle passa dans les mains du savant Martin de Saint-Amans, en 1740, et fut successivement augmentée par le célèbre Lefranc de Pompignan; le grand numismate Beauvais; par de Boze, garde du cabinet du roi; par Pellerin, auteur du bel ouvrage sur les médailles des peuples, des villes et des rois; par les Venuti, les Cary, etc. Ce fut à l'époque où M. Moquin-Tandon, ancien directeur du Jardin-des-Plantes, présidait l'Académie des sciences, que la collection des médailles de l'Académie fut offerte à la ville pour être exposée aux regards du public dans le musée de Toulouse. Cette heureuse pensée de M. le professeur Moquin-Tandon doit compter au nombre des services qu'il a rendus à la ville de Toulouse.

L'introduction à l'étude des médailles antiques, qui fait suite à ce chapitre, constitue un traité fort intéressant de la

science numismatique, raconté avec simplicité, concision et sous forme de règles éprouvées. Encore là un amateur commençant peut, en bien s'en pénétrant, se passer d'autres livres, et un simple curieux être tenté de devenir amateur. Après avoir rappelé les *monnaies primitives des anciens*, M. Roumeguère fait connaître les *divisions monétaires*. Un chapitre distinct est consacré aux *monnaies consulaires;* un autre aux *médailles impériales,* distinguées par des appréciations, des critiques, et des instructions touchant le *métal* et la *classification du format;* enfin, par une étude sur les *médailles des colonies grecques et romaines*. Les *légendes* et les *inscriptions* qui expliquent les types ont aussi leurs règles, et les observations de l'auteur sur ce point important sont neuves et pleines de justesse. Comme conséquence ou détail du chapitre précédent, les *abréviations* ont aussi une part suffisante de discussion. Les *signes particuliers sur les médailles* qui ont fourni matière à des opinions diverses quoique également recommandables, sont aussi traités dans ce livre. L'auteur qui a déjà [1] publié une dissertation fort lumineuse sur ce sujet intéressant, était à l'aise dans ses appréciations, d'ailleurs très-ingénieuses.

Les *dates sur les médailles,* la *fabrication* en général et la *restitution* de certaines pièces sont aussi discutées au point de vue le plus rationnel. Le chapitre consacré aux *médailles fausses,* soit antiques, soit modernes, n'est pas moins remarquable, et la lecture en sera assurément instructive pour les amateurs novices; l'auteur indique avec une précision frappante tous les points de repère capables de montrer à l'ama-

[1] *Voy. Revue de Toulouse,* numéro de juin 1858.

teur les ruses des faussaires. Après avoir lu quelquefois, car ce chapitre doit être relu et médité, le lecteur aura acquis l'instinct du vrai qui est le flambeau de l'antiquaire. Une *Revue critique* et *raisonnée* des *principaux ouvrages de numismatique,* clôture la partie introductive et précède la portion capitale de l'ouvrage : les *Descriptions des médailles du musée,* divisées en médailles des peuples, des villes, des rois et des colonies grecques et latines; médailles consulaires et impériales. L'ensemble de ces descriptions forme un plan de classification rendu complet par la *mention de plusieurs pièces importantes qui manquent dans la collection de la ville de Toulouse.* Cette mention est heureuse, puisqu'elle pose les jalons du *désiderata* de notre musée, déjà communiqué aux amateurs et aux antiquaires. Je signalerai encore un complément important, donné par l'auteur à son ouvrage, c'est la fixation de la valeur commerciale que la rareté ou la fréquence des découvertes a attribuée aux médailles antiques dans le cercle des amateurs marchands.

La science numismatique doit entrer dans une éducation complète; car elle a des rapports avec toutes les autres sciences. Successivement guidée par les travaux des érudits de notre époque, elle s'est dépouillée du seul aspect de curiosité, de trafic et de charlatanisme qu'elle offrit longtemps, et elle prête aujourd'hui, la chose est bien reconnue, un appui utile aux lettres et aux arts. La série des médailles grecques nous montre toute la mythologie; les dieux d'Homère tels que le poëte les avait classés dans l'Olympe. La série romaine est aussi historique et poétique tout à la fois; celle de chaque peuple offre un caractère particulier différent comme les peuples entre eux.

L'artiste, le peintre, le graveur, l'architecte retrouveront dans les médailles la trace de l'art naissant, et, à une autre époque, ce degré de perfection que les modernes n'ont pu encore atteindre, et, enfin, plus tard, les traces manifestes de la décadence de l'art du dessin. Ils réuniront des médailles, offrant des édifices, des temples, des ponts, des cirques, des ports, des phares, des arcs de triomphe, des colonnes monumentales, etc., etc.; tout un recueil de l'architecture antique; enfin, des portraits que le marbre n'a pas toujours conservés. Les meubles, les armes et les instruments des anciens apparaissent encore sur les médailles; les naturalistes grouperont une série, comme Millin l'a fait des animaux et des végétaux que les anciens employaient dans les cérémonies du culte. Les géographes, les mathématiciens, les astronomes, pourront étendre leurs investigations à ces débris de l'antiquité et lire sur les médailles les noms de lieux contestés ou réputés imaginaires, les dates, les titres de valeur, et les poids, les révolutions des cieux et l'apparition des phénomènes célestes. Les économistes, les philosophes pourront puiser dans l'étude de ces petits chefs-d'œuvre les preuves de la prospérité ou de la décadence des mœurs ou du commerce des anciens; de l'asservissement ou de la liberté des peuples.

En se familiarisant avec les objets qu'embrasse une science, en les voyant souvent et pour ainsi dire sans dessein, ils forment peu à peu des impressions durables qui, bientôt, se lient dans notre esprit par des rapports fixes, invariables; de là nous nous élevons à des vues plus générales par lesquelles nous pouvons embrasser à la fois plusieurs objets différents; c'est alors que l'on est en état

d'étudier avec ordre, de réfléchir avec fruit et de se frayer des routes pour arriver à des découvertes utiles. Ces conseils de Buffon, pour l'histoire naturelle, sont applicables à la numismatique. Cette conviction d'une part et nos appréciations pour une étude qui nous est chère, seront, nous l'espérons, bien accueillies par le lecteur. En félicitant M. Roumeguère, au sujet de son nouveau travail, nous réclamerons contre sa modestie, qui ne lui a pas permis sans doute de citer les matériaux de sa belle collection numismatique, d'autant plus intéressante pour ces contrées qu'elle provient en grande partie des fouilles locales faites par lui ou sous ses yeux. Avant de sonder aussi fructueusement qu'il l'a fait depuis, le sol de l'ancienne nécropole de Vieille-Toulouse, M. Roumeguère étant chef du cabinet de M. le préfet de Tarn-et-Garonne et conservateur des archives départementales, avait retiré plus de dix mille médailles des ruines de la ville romaine de Cos, parmi lesquelles nous avons eu souvent l'occasion de remarquer des monuments inédits et du plus haut intérêt historique. S'il devait consacrer à sa collection un travail spécial, nous formons le vœu qu'il en diffère la publication le moins possible ; les curieux et les savants y gagneront, car nous aurons alors le répertoire complet des richesses numismatiques toulousaines.

F. Fournalès,

Médecin, antiquaire, professeur d'anatomie à l'École des Arts et des Sciences industrielles à Toulouse.

On trouve, dans la *Revue de Toulouse*, livraison du 16 juin 1858, un article de M. Casimir Roumeguère, intitulé : *Essai d'interprétation des contremarques existantes sur des médailles romaines trouvées à Toulouse*. Les numismates sont peu d'accord entre eux sur l'explication de ces contremarques assez fréquentes sur les médailles romaines de bronze. Les uns prétendent qu'elles avaient pour but d'augmenter la valeur nominale des monnaies; d'autres ne veulent voir dans les pièces contremarquées que de simples méreaux destinés à constater le droit à un salaire ou la présence à une réunion. Pellerin croit que ces signes étaient empreints sur les monnaies pour en légaliser le cours local dans des villes qui avaient conservé l'usage d'une monnaie particulière. C'est ainsi que la république de Berne, au siècle dernier, imprimait son ours sur les écus de six livres de France, pour en autoriser le cours dans son territoire.

Cette dernière opinion est celle que préfère M. Roumeguère; ainsi, selon lui les lettres T I B, sur des médailles d'Auguste, ont été mises par la ville de Tiberias en Galilée. Les lettres D D, sur des colonides de Nîmes, par Dertosa (*Tortose*); N R, sur des bronzes de Néron, signifient *Neronias*, colonie qui n'a frappé que des impériales grecques, etc.

R. Ch.

Note sur la découverte, à Toulouse, d'un vase de terre renfermant des médailles latines de l'empereur Probus, et description de ces médailles; par M. C. Roumeguère. (Extrait des mémoires de l'académie impériale de Toulouse), 16 pages in-8°.

Le trésor que M. Roumeguère découvrit, dans sa propriété, à environ deux mètres du sol, se composait de quatre cent quatre-vingt-dix-sept petits bronzes de Probus, sans aucune pièce d'un autre empereur. C'est un fait peut-être unique que l'exhumation d'un semblable dépôt. On ne se rendrait facilement compte de cette singularité qu'en supposant que les monnaies ont été enfouies immédiatement après leur fabrication et avant d'avoir circulé. Mais il faut renoncer à cette explication puisque le vase contenait des monnaies de six années différentes, c'est-à-dire de toute la durée du règne de Probus. Parmi les cent quatre-vingt-seize variétés que décrit M. Roumeguère, il signale surtout à l'attention des amateurs la pièce suivante :

— Tête radiée de Probus à gauche; légende ordinaire.

Rev. Grappe de raisin avec deux feuilles et la légende F O R. H I L. S A L., que l'auteur propose de lire : *fortitudo, hilaritas, salus.*.

L'introducteur de la vigne dans les Gaules constatait par cette devise les qualités salutaires du nouveau produit dont il enrichissait l'agriculture.

R. Ch.

Les nos 2 et 3 de la *Revue numismatique française* ont paru en une seule brochure de onze feuilles et dix planches. Ils contiennent les articles suivants :

1°. *Révision de la numismatique gauloise, deuxième lettre. Monnaies des Arvernes,* par M. Ch. Lenormant, avec une planche;

2° *Médailles inédites de l'Asie Mineure,* par M. W. H. Waddington, avec une planche;

3° *Notions générales sur la monnaie byzantine*, par M. J. Sabatier, avec cinq planches;

Les éléments de ce mémoire ont été puisés dans le grand ouvrage que l'auteur publie en ce moment sur la numismatique romaine, byzantine et celtibérienne. Les monnaies qu'il décrit dans la Revue sont quelques perles détachées de son riche écrin.

4° *Cent deniers de Pepin, de Carloman et de Charlemagne, découverts près d'Imphy en Nivernais,* par M. de Longpérier, avec trois planches;

5° *Bulletin bibliographique et chronique.* Examen de l'ouvrage de M. Bigot, et découvertes de médailles romaines faites dans le département de la Manche, depuis un siècle et demi.

R. Ch.

L'intelligent et savant libraire hollandais, M. Frederick Muller, d'Amsterdam, donne comme appendice au journal le *Navorscher,* un catalogue mensuel de livres anciens à prix fixes. Le numéro de juillet 1858, exclusivement com-

posé d'ouvrages sur la numismatique, comprenait bon nombre de livres cotés à des prix beaucoup moins élevés qu'en Belgique. Nous croyons être utile aux amateurs en leur signalant ces Catalogues.

R. Ch.

Le conseil provincial du Luxembourg a voté par acclamation la proposition et le projet de résolution qui affecte 3,000 francs pour la médaille à offrir à M. Tesch, ministre de la justice, et 10,000 francs pour les fêtes d'inauguration du chemin de fer.

Nous apprenons que M. Wiener a été chargé de l'exécution de la médaille qui portera d'un côté le buste du ministre entouré de l'inscription suivante : *A M. Victor Tesch, le Luxembourg reconnaissant. — Vote du conseil provincial,* 13 *juillet* 1858 ; de l'autre côté une locomotive, entourée de ces mots : *Inauguration du chemin de fer en* MDCCCLVIII.

(*L'Étoile belge.*)

Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux abonnés de la Revue, le dessin de la belle médaille faite par M. Léopold Wiener, à l'occasion du mariage du jeune roi de Portugal. L'exécution de cette médaille avait été confiée par le gouvernement portugais à notre éminent artiste. (*Voir* pl. XVI.)

R. Ch.

Notre honorable collaborateur, M. C. Penon, de Marseille [1], travaille à un grand ouvrage sur les médailles à monogrammes, romano-byzantines, lombardes, visigothes ou mérovingiennes. MM. les amateurs sont priés de lui communiquer les empreintes des pièces de cette catégorie qu'ils posséderaient et qui ne sont pas gravées dans les ouvrages du baron Marchant et du marquis de Lagoy.

R. Ch.

La médaille de Sainte-Hélène et la médaille de Waterloo, 4 pages in-8° et une planche.

L'auteur de cette brochure, M. Cerbère, reproche à la *Revue numismatique belge* de s'occuper un peu trop des médailles *hottentotes*, *indoues* et *cochinchinoises*, et pas assez de ce qui se passe à côté d'elle, de la numismatique contemporaine. Nous pourrions répondre à cette inculpation, qui, du reste, n'est pas tout à fait juste, par ce dicton antique et solennel à l'usage des gens prudents, des *gens sérieux :* Le temps présent est l'arche du Seigneur, malheur à qui y touche! Nous préférons dire la vérité. La raison d'être de la Revue n'est pas de *faire de l'actualité,* mais de traiter les diverses branches de la numismatique ancienne, voire même les monnaies hottentotes, si monnaies hottentotes il y a.

Maintenant nous allons donner en quelques mots, et pour apaiser M. Cerbère, la description de la médaille qui fait le sujet de sa brochure, et qui peut devenir, avec le

[1] Boulevard de Rome, 38.

temps, une curiosité très-recherchée, bien qu'elle ne coûte actuellement que 60 centimes.

Cette pièce, destinée à être portée à la boutonnière comme la médaille de Sainte-Hélène,—mais sans garantie du gouvernement, — figure, d'un côté, *la gloire militaire,* sous les traits d'un affreux mutilé qui rappelle le fameux invalide-à-la-tête-de-bois, avec la légende : *du dernier des chauvins voilà tout ce qui reste!* Et on comprend qu'il n'en reste pas grand'chose, un chapeau, une béquille, un œil, un bras, une jambe, des épaulettes et une médaille de Sainte-Hélène.

Waterloo fait naturellement le *revers de la médaille,* accompagné de l'interjection historique de Cambronne — un peu gazée, — que l'auteur de la pièce appelle une dernière parole, *ultima verba.* R. Ch.

M. Constant Jehotte vient de terminer la médaille qu'il a consacrée, sur l'initiative prise par un grand nombre d'habitants de Liége, à la mémoire de M. Delfosse. La tête de cet honorable représentant est d'une ressemblance frappante et d'un modèle à la fois énergique et délicat, dit le *Journal de Liége.*

Le revers est nouveau et exécuté avec un goût parfait : la légende qui court autour de la médaille porte les mots prononcés par M. Delfosse, le 1er mars 1848, alors que l'Europe entière était en ébullition : *La liberté pour parcourir le monde n'a plus besoin de passer en Belgique.* Dans le champ, au-dessus du perron de Liége, deux pierres, affectant la forme de tables de la loi, portent comme inscription le résumé de la biographie de l'ancien président de notre chambre des représentants. (*L'Étoile belge.*)

L'académie royale de Belgique a proposé la question suivante, pour le concours de l'année 1860 :

Quelles sont les localités des dix-sept provinces des Pays-Bas et du pays de Liége où l'on a frappé monnaie, depuis l'invasion des Franks jusqu'à l'émancipation des grands feudataires?

Décrire ces diverses monnaies et en discuter l'attribution au besoin.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Les mémoires en réponse doivent être remis, avant le 1er février 1860, à M. le secrétaire perpétuel.

R. Ch.

MM. Mittler et fils, à Berlin, viennent de mettre au jour un supplément, rédigé par M. Cappe, au catalogue des monnaies des empereurs d'Allemagne. Il porte le même titre (*die Munzen der Deutschen Kaiser*, etc.) que les deux catalogues précédents, dont il forme le troisième volume. Celui-ci est accompagné de six planches.

Bon nombre de ces monnaies sont prises à des travaux numismatiques publiés en France et en Belgique; d'autres proviennent de découvertes nouvelles. L'auteur décrit, dans ce supplément, neuf cent dix-huit monnaies de plus.

Ch. P.

Le cinquième volume des *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai,* qui vient de paraître, contient les dessins et la description de plusieurs jetons tournaisiens communiqués par M. le comte G. de Nédonchel, dans

diverses séances de la société, en 1856 et 1857. Les articles de M. de Nédonchel paraissent être détachés, par lui, d'un travail d'ensemble sur la numismatique de Tournai, qu'il se propose, dit-on, de publier prochainement, et que les numismates attendent avec impatience.

R. Ch.

Le premier volume du grand ouvrage de M. P. O. Van der Chijs, contenant les monnaies des ducs de Brabant, est tout à fait épuisé. C'est un succès rare que de voir un ouvrage historique publié à grand nombre et dans une langue aussi peu répandue que le hollandais, enlevé complétement en quelques années. M. Van der Chijs doit trouver dans cet empressement que mettent ses compatriotes à se procurer ses livres, une récompense flatteuse de ses longs et pénibles travaux.

Le sixième volume, contenant les monnaies des comtes de Hollande, vient de paraître; nous rendrons compte dans un prochain numéro de cette importante publication.

R. Ch.

Quelques amateurs, *sans avoir vu la pièce,* ont élevé des doutes sur l'authenticité de la médaille du frère Rodolphus, que nous avons fait graver dans le numéro précédent de la Revue. Nous les engageons à se donner la peine d'examiner au moins la chose, avant de se prononcer. La médaille du frère Rodolphus appartient à M. Justin, qui se fera, sans doute, un plaisir de leur mettre sous les yeux la *pièce de conviction.* R. Ch.

Ermitage impérial. Cabinet numismatique. Collection Reichel. Saint-Pétersbourg, impr. de F. Bellizard, 1858, in-8°, de 33 pages.

La collection Reichel est une des plus considérables que jamais particulier ait formée. M. de Reichel en avait publié le catalogue, de 1842 à 1850, en neuf volumes in-12; mais ce catalogue ne faisait connaître qu'environ vingt-cinq mille pièces. Depuis lors, les importantes acquisitions faites par le défunt, dans les dernières années de sa vie, avaient porté ce nombre à plus de quarante mille pièces, sans la suite des monnaies russes, cédée à l'Ermitage, en 1851.

L'acquisition de la collection entière, faite par l'empereur sur sa cassette privée, pour être déposée au musée de l'Ermitage, a été un véritable événement dans le monde numismatique. Elle a empêché la dispersion, à jamais regrettable, de ces admirables suites. Elle assure leur conservation indéfinie, et leur accès aux savants qui désirent y avoir recours. Car, dans aucun pays de l'Europe, on ne trouve sous ce rapport plus de libéralité et plus de facilités qu'en Russie.

La collection des monnaies de feu J. de Reichel, ajoutée à celle que l'Ermitage possédait déjà, donne à cette partie du cabinet une importance que peu de musées peuvent lui disputer aujourd'hui; elle porte le nombre de ses monnaies et médailles modernes à environ soixante mille.

L'administration de la première section de l'Ermitage, sous la direction de Son Excellence le conseiller d'État

actuel, M. de Gille, a entrepris le catalogue général de cette immense collection, dont bientôt une partie va paraître, comprenant les monnaies nationales russes et polonaises, au nombre de près de quinze mille.

En attendant, et pour mettre le public à même d'apprécier l'importance de l'acquisition faite par l'empereur, M. de Gille a publié la notice succincte, dont nous avons donné le titre, et qui énumère les pièces les plus rares et les plus précieuses dont se compose la collection.

R. Ch.

M. le colonel de Bartholomaei a adressé récemment au cabinet numismatique de l'Ermitage divers envois de monnaies, dont les amateurs d'archéologie apprécieront toute l'importance.

1° Cent trente-deux monnaies en argent, dont cent vingt-trois des Khalifes Abbassides, provenant d'un dépôt trouvé enfoui en terre dans le district de Bortchalo (partie méridionale du gouvernement de Tiflis).

Les légendes de ces dirhems, frappés entre les années 270 à 334 de l'hégire (883 à 945 de l'ère chrétienne), embrassent un espace de soixante-quatre années musulmanes et font voir qu'ils appartiennent aux Khalifes Motamed, Motaded, Moktafi, Moktader, Kaher, Radhi, Mottaki et Mostakfi.

M. de Bartholomaei avait pris la peine de joindre à cet envoi un travail d'appréciation fort remarquable sur ces monnaies. Il démontre qu'elles ont dû être enfouies en

terre vers l'an 335 ou 336 de l'hégire, et que les pièces les plus récentes ont circulé en Géorgie jusqu'à la fin du xe siècle de notre ère. Il sera rendu compte ailleurs d'une manière plus circonstanciée de cette trouvaille qui a doté le cabinet de l'Ermitage de la plus riche collection de dirhems des Khalifes, entre les deux dates signalées plus haut. Il suffira de dire ici, que plusieurs de ces monnaies portent les noms les plus rares des villes monétaires musulmanes, telles que Rafikeh, Antakiyah, Omman, ou des noms d'Émirs non encore signalés dans la numismatique, et des signes ou indices très-rares ou n'ayant pas été vus jusqu'à ce jour.

2° Cent dix, puis (en dernier lieu) trente-trois monnaies, dont nous allons rendre compte.

La Géorgie, placée sur les confins indécis de l'Asie et de l'Europe, n'a jamais joui de son indépendance que par intervalles, et ses monarques n'ont frappé que durant de courts périodes des monnaies purement géorgiennes ou bilingues.

Les dynasties Arsacide et Sassanide poussèrent une de leurs branches sur le trône ibérien et apportèrent avec elles leur drachme et leur dirhem. Les Ommiades et les Abbassides firent aussi circuler dans l'Ibérie leur dirhem musulman; et chacun des envahisseurs de l'Asie occidentale consacra son droit de possession, en frappant à Tiflis des monnaies à son type. En tout cas, le commerce et les rapports de voisinage donnèrent un cours forcé aux monnaies de tous ces princes. Aussi n'est-il point rare de trouver enfouis dans le sol géorgien des dépôts considérables de monnaies des provenances les plus diverses.

Pour ceux qui envisagent la numismatique non comme un simple quoique noble délassement, mais au point de vue des données historiques, politiques et sociales qui en dérivent, il n'est pas sans intérêt de savoir, aussi exactement que possible, quelles espèces métalliques ont pu circuler dans un pays donné et en quelle quantité. L'histoire des découvertes de dépôts monétaires d'origine orientale, puis anglo-saxonne, tant en Russie que dans le reste de l'Europe, a jeté le plus grand jour sur le commerce et sur les relations internationales, aux xe, xie et xiie siècles.

C'est dans le but d'éclaircir ces problèmes, en tant qu'ils touchent aux provinces caucasiennes soumises au sceptre russe et spécialement à la Géorgie, que M. le colonel de Bartholomæi a réuni la seconde collection ci-dessus, où dix-sept dynasties et nationalités sont représentées par de beaux et quelques-unes par de rares échantillons.

Ce sont d'abord sept pièces grecques et de la Colchide, quelques Arsacides et un certain nombre de deniers d'Auguste, au revers de Caïus et Lucius César, dont plusieurs de fabrique barbare. M. de Bartholomaei va jusqu'à affirmer qu'il en a été frappé dans l'Ibérie, et il vient même d'en envoyer un échantillon.

Puis viennent quelques Sassanides et bon nombre de byzantines, la plus grande partie de ces dernières en argent, au type d'Héraclius et de sa postérité, quelques-unes fort rares, par exemple des pièces de Constant II, avec ses fils Pogonat, Héraclius et Tibère, et un très-beau sou d'or de Constantin Monomaque, de l'espèce la moins connue, pesant 98 dolis.

Parmi les musulmanes anciennes, une Ommiade en

argent, de l'an 128 de l'hégire (745), sans lieu de frappe, est très-remarquable; puis une Abbasside de Maaden Bakhtinès, de l'an 194 (809).

Viennent ensuite vingt fragments de Chirwanchahs, depuis le XIIe siècle; neuf Atabeks de l'Aderbedjan; douze Houlaguïdes et Dehélaïrides dont un frappé à Tiflis par un prince dont le nom *ne s'est pas encore rencontré* dans la liste de ceux connus historiquement, et reste à préciser; dix-sept Timourides et Qarakhoïounlous, entre autres plusieurs monnaies de Djihanchah, très-peu communes dans les collections; enfin un sequin du doge Carlo Ruzzini et, parmi sept monnaies purement géorgiennes, deux pièces d'argent, sans prix *comme uniques* et parfaitement conservées, frappées par Bagrat IV *Sévastos* et *Noélissimos* (Nobilissime), au XIe siècle. Ces deux dernières, dont personne jusqu'ici n'avait soupçonné l'existence, sont une découverte de M. de Bartholomaei.

Le rapport de ces faits ayant été mis sous les yeux de l'empereur, sa majesté a daigné ordonner d'en témoigner ses remerciments à M. le colonel de Bartholomaei, en l'engageant, autant que ses devoirs militaires le lui permettront, à continuer ses recherches au profit du cabinet de l'Ermitage.

(Extrait du *Journal de Saint-Pétersbourg*, du 10 (22) décembre 1857, n° 574).

Un nouvel envoi, de cent soixante-quinze monnaies, provenant de la Transcaucasie et notamment des contrées géorgiennes, est venu enrichir, à l'Ermitage impérial, la

vitrine consacrée temporairement à l'histoire numismatique de cette région.

Poursuivant avec persévérance l'heureuse idée, émise dans ce journal (numéro du 10 décembre 1857), notre correspondant a pu réunir dans cet envoi vingt dynasties ou nationalités différentes.

1.) Les Achéménides, représentés par une bonne *darique* en argent, pièce rare, trouvée en pleine Géorgie, du côté de Souram.

2.) Une de ces pièces dites de Colchide, ayant au revers une tête de bœuf et pouvant, à ce qu'il semble, expliquer convenablement le nom de « bétail » *khostangi*, donné aux valeurs métalliques trouvées dans une caverne par Pharnawäz, premier roi de Géorgie, 300 ans avant l'ère chrétienne. Chacun connaît la *pecunia* de Rome, les *tortues* d'Égine, les *hiboux* et les *vierges* d'Athènes, les *chevaux* de Corinthe, noms que portaient les pièces où ces types sont figurés. On sait d'ailleurs que le bœuf d'Ilori joue encore un grand rôle dans les traditions mingréliennes.

3.) Plusieurs deniers d'Auguste, dont un parfaitement conservé, aussi avec le bœuf au revers.

4.) Un Arsace XIV, Hyrodès, et non Orodès, suivant M. de Bartholomaei, qui possède la preuve de cette détermination.

5. 6.) Parmi les Byzantines, cinq sous d'or, dont un très-bel exemplaire de Basile II et de Constantin Porphyrogénète; trois drachmes d'argent, d'Héraclius et de sa famille, ainsi que quatre *aspres* Comnénats.

7. 8.) Un Ispehbed, Omar, et trente pièces géorgiennes, dont une très-remarquable, parce qu'elle fournit à la numis-

matique une nouvelle date, bien lisible ⸗ 394 du XIIIe cycle pascal géorgien, » ou 1174 de J.-C., règne de Giorgi III, père de Thamar : c'est une découverte due entièrement à notre savant antiquaire, ci-dessus nommé; en outre, deux pièces de Tiflis en cuivre, frappées aux environs de 1114 H. — 1702, et portant chacune une des lettres *m*, *s*, qui n'ont pas été vues, et que rien n'explique encore.

9. 19.) Huit Ommiades, dont quatre manquaient à la collection de l'Ermitage impérial : Arminiyah, 95 H.—713; 102 H. — 720; Ouasit, 116 H. — 734; Bagdad, 157 H. — 745. Puis cinq Abbassides, sur onze, manquant également à la collection, sans compter un beau dinar d'or, inédit, Misr, 200 H. — 815; vingt et un Seldjoukides de Perse (?) d'un type inconnu jusqu'à présent; beaucoup d'Houlaguïdes et de Djélaïrides, dont cinq inédits et un de Goulchéher, 733 H. — 1332, frappé sous Abou-Saïd Béhadour-Khan; enfin vingt-quatre pièces des différentes dynasties persanes.

20. 21.) A cela viennent se joindre deux matapans vénitiens, en argent, de parfaite conservation, des doges Ranieri Zeno, 1252-1268, et Laurentio Tiepolo, 1268-1275, ainsi qu'une royale de Ferdinand et Isabelle d'Espagne, cette même reine à qui le roi de Géorgie Costantiné III adressait une lettre dont on ne connaît plus qu'une traduction russe, probablement contemporaine. Cette pièce a été frappée à Zwoll, en Hollande, vers la fin du XVIe siècle.

Continué durant quelques années, ce système d'envois numismatiques devra épuiser les diverses séries de monnaies qui ont eu cours soit dans la Géorgie proprement dite, soit dans les environs immédiats : on obtiendra par là une

base sûre, pour apprécier les relations commerciales de la Géorgie avec les grands États de l'Asie et de l'Europe. Les excellentes notes, jointes par M. de Bartholomaei à chaque série et à chaque pièce, en font mieux comprendre et ressortir la valeur.

(Extrait du *Journal de Saint-Pétersbourg*, du 25 avril (7 mai) 1858, n° 680.)

Nous rendrons compte, dans le prochain numéro, du nouvel ouvrage qui vient de paraître, de M. le docteur Voillemier : *Sur les monnaies de Beauvais, depuis la période gauloise jusqu'à nos jours,* beau volume in-8°, orné de dix planches.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance extraordinaire du 13 juin 1858, à Louvain.

La rédaction du procès-verbal de la séance précédente est approuvée.

Lecture est faite des deux lettres par lesquelles MM. le comte de Robiano et Bethune annoncent qu'ils ne peuvent assister à la séance.

M. le président informe l'assemblée que la société a reçu, pour sa bibliothèque, un exemplaire de la description du cabinet numismatique du prince Kotchoubey, tiré à cent exemplaires seulement.

Le secrétaire donne lecture du tableau des candidats présentés, pendant les séances précédentes, pour la première place vacante de membre ordinaire.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. Chalon fait, au sujet d'un extrait de compte rendu à Jean, comte de Namur, en 1313, une communication

verbale pour expliquer le nom de *Pillewille,* donné à une monnaie qu'il ne faut pas confondre avec les *Poilevilains* du roi Jean, frappés un demi-siècle plus tard. Après avoir consulté vainement les ordonnances sur les monnaies, Roquefort, du Cange et en général les auteurs qui se sont occupés de la matière, il essaye, dit-il, d'expliquer cette dénomination de *Pillewille* ou *Pilevile,* en la décomposant. *Pile,* qu'on retrouve dans l'expression populaire *Pile ou croix,* signifie le châtel ou portail, πύλη, dont les monnaies sont empreintes, et *vile* leur mauvais aloi. Ainsi les *pillewilles* ne seraient autre chose que ces gros tournois au portail, à bas titre et presque de cuivre, que les administrateurs de la Flandre firent frapper, pendant la captivité du comte Gui, à Alost, à Termonde, à Ninove, etc., en donnant les premiers l'exemple de l'altération des monnaies. Cette altération ne serait donc pas une *invention française,* comme on l'a cru.

Le secrétaire fait, à propos des monnaies frappées pendant cette captivité, une communication également verbale. (*Voir* plus haut p. 278.)

Le même examine un petit denier au type de Saint-Omer, empreint de la légende *comitissa,* et que feu M. Hermand attribue à Jeanne, comtesse de Flandre, malgré son type, qui semble être plus ancien. De l'avis de M. Piot, cette monnaie peut avoir été frappée par Marie de Champagne, qui, en 1198, exerçait tous les pouvoirs souverains, comme le démontre une charte de cette année, par laquelle elle accorda, à la ville de Saint-Omer, plusieurs franchises. (*Voir* les Mémoires de la société de la Morinie t. IV, p. 419.)

M. Chalon donne lecture d'un mémoire au sujet du

poids des monnaies réelles et de la valeur des monnaies de compte du comté de Namur, et explique plusieurs de leurs dénominations.

Le Secrétaire, Ch. Piot.

Le Président, R. Chalon.

Séance ordinaire du 5 juillet 1858.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée.

M. le trésorier fait le rapport sur la situation financière de la société.

Ce rapport sera imprimé et envoyé aux membres effectifs.

Le secrétaire fait le rapport sur la situation et les travaux de la société ainsi que sur les candidats présentés pendant la séance précédente en remplacement de feu M. Everaerts, membre effectif.

On procède au renouvellement du bureau.

Sont élus : Président M. Chalon; vice-président M. de Jonghe; secrétaire M. Piot; contrôleur M. Goddons; trésorier M. Dugniolle.

La commission directrice de la Revue est renommée par acclamation.

M. Vanderauwera, receveur communal à Louvain, est élu membre effectif en remplacement de feu M. Everaerts.

Une séance extraordinaire aura lieu incessamment dans la ville de Mons.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. le baron de Pitteurs communique une médaille inédite de Louis XIV, relative au siége de Namur.

M. Chalon montre les dessins de vingt-quatre monnaies, frappées dans cette ville, par Maximilien Emmanuel de Bavière.

Le même exhibe une maille inédite d'Otton, comte de Gueldre, au même type que le denier, publié par M. Van der Chijs.

Le Secrétaire, CH. PIOT.

Le président, R. CHALON.

Réunion du Bureau du 13 septembre 1858.

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à M. Poey-d'Avant, au château de Maillezais, près Fontenay-Vendée, auteur de divers ouvrages de numismatique.

Le Secrétaire, CH. PIOT.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1858, nos 6 à 8; in-8o. — Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, 3e liv.; gr. in-8o. — Handelingen van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant, 1857; 1858, in-8o. — Annales du Cercle archéologique de Mons; t. I, in-8o, 1858. — Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, no 29; in-8o, 1858. — Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande; no XXVI, in-8o, 1858.—Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. IV, liv. 4 à 6; in-8o. — Le cabinet historique, 4e année, liv. 6 à 8; in-8.—Archives de l'art français, 8e année, liv. 3 et 4; in-8o. — Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique; 18e vol., 3e sér., t. VI, 2e liv., in-8o. — Messager des sciences historiques, 1858, 2e liv.; in-8o. — Revue trimestrielle, 19e vol.; in-12. — Revue numismatique française, 1858, liv. 1, in-8o. — Braun, Achilles auf Skyros; in-8o, Bonn, 1858. — Nahuys, Histoire numismatique du royaume des Pays-Bas; in-4o, Amsterdam, 1858. — Cappe, die Münzen der deutschen Kaiser und König; 3e partie, in-8o, Dresden, 1857. — Die Neuern Hamburgischen Münzen und Medaillen; neuf brochures in-4o, Hambourg, 1843-1854. — Der Wüstenrode Leopard, ein römisches Cohortenzeichen, in-8o, Bonn, 1857.

CORRESPONDANCE.

A M. R. Chalon, *président de la Société numismatique.*

Mon cher confrère,

Vous avez appelé mon attention sur les *tessères* de terre cuite (pl. XVIII) rapportées d'Orient par M. le chanoine, baron de Woelmont. Ce voyageur les a recueillies sur le sol même de Palmyre, et, à son retour en Belgique, en a généreusement fait don à la Société archéologique de Namur.

Ces petits monuments, les quadrilatères aussi bien que les pièces de forme ronde, portant une empreinte en relief sur les deux faces, ne sont pas des monnaies. Ce sont des *tessères,* ayant peut-être servi d'entrée aux spectacles, aux jeux publics ou aux assemblées du peuple. On conserve, dans les collections publiques et particulières, un nombre considérable de *tessères* de toutes matières, terre cuite, ivoire ou os, bronze, plomb, et portant des légendes en grec ou en latin. Les formes des tessères sont très-variées : on en a de rondes, d'ovales, d'oblongues, de carrées, etc. Jusqu'à ce jour, on n'avait pas encore eu connaissance de tessères à légendes palmyréniennes ; je ne sache même pas qu'on en ait publiées. A Paris, on conserve quelques-uns de ces petits monuments au musée du Louvre et au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale ; on en voit

également dans quelques collections particulières, et il m'a été permis d'examiner celles de ces tessères qui se trouvent dans les collections de MM. le duc de Luynes et le comte Melchior de Vogüé.

Voici la description des tessères réunies sur la pl. XVIII :

N° 1. Quadrilatère fragmenté. — Personnage assis, portant une coiffure orientale ; dans le champ, plante.

Rev. Couronne, au milieu de laquelle est placé un globe, probablement le disque du soleil ; de chaque côté, une étoile.

N° 2. Quadrilatère. — Buste d'une divinité vue de face, avec un collier de perles, et tenant de la main gauche une branche d'arbre ; dans le champ, deux étoiles et deux globules.

Rev. Couronne, au milieu de laquelle est un disque. Aux angles, quatre fleurs ; en haut, un globule, et, en bas, un autre.

N° 3. Tessère de forme ronde. — Grappe de raisin ; deux globules.

Rev. Trois feuilles de palmier et trois grenades ; au centre, un globe ; dans le champ, six globules.

N° 4. Tessère de forme ronde. — Globe entouré d'une couronne de myrte.

Rev. Deux cédrats et deux autres fruits ronds ou deux globules.

N°s 5 et 6. Quadrilatères. — Deux personnages assis ; caractères palmyréniens.

Rev. Deux personnages dans la même attitude ; caractères palmyréniens.

J'ai déjà dit que les petits monuments rapportés de Palmyre, par M. le chanoine, baron de Woelmont, sont des tessères. Ces tessères, comme chez les Grecs et les Romains, ont pu servir à un grand nombre d'usages. Quelques-unes, d'après l'opinion de M. le duc de Luynes, sont des adresses de marchands. Ces sortes de tessères, chez les anciens, servaient comme les *cartes imprimées* que nos marchands distribuent dans l'intérêt de leur commerce. M. le duc de Luynes possède un quadrilatère de terre cuite sur lequel est figuré le buste de la divinité représentée ici, pl. XVIII, n° 2, entre deux branches d'olivier; au revers, il y a une légende en caractères palmyréniens : c'est l'adresse d'un marchand d'huile. Un autre quadrilatère porte des vases de formes variées : c'est l'adresse d'un fabricant de vases et d'ustensiles. Ainsi donc, d'un côté, on avait une espèce d'enseigne, et, au revers, étaient inscrits le nom et le genre de commerce ou d'industrie auquel se livrait le marchand ou le fabricant.

Les pièces de terre cuite les plus communes et qu'on trouve par centaines éparses sur le sol de Palmyre, sont celles qui montrent deux personnages assis de côté, l'un près de l'autre, dans l'attitude donnée aux figures placées sur le dessus de quantité de sarcophages étrusques et romains (n°s 5 et 6) (1). Les personnages assis, portant un bonnet oriental, sont figurés ordinairement sur les deux faces; quelquefois à une des faces, des bustes coiffés

(1) Adrien de Longpérier, *Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, perses, hébraïques, exposées dans les galeries du musée du Louvre*, 3e édit. Paris, 1854, p. 142, n° 597.

de la même façon les remplacent [1]. Les légendes, en caractères palmyréniens, tracées dans le champ, sont sans doute des noms propres.

La divinité figurée au n° 2, paraît être le Soleil, adoré par les habitants de Palmyre sous le nom de *Malach-Bel* [2]. M. le duc de Luynes possède un quadrilatère de bronze sur lequel est représenté un buste analogue, accompagné de légendes palmyréniennes.

Sur une tessère de forme ovale de la collection de M. le comte Melchior de Vogüé, paraît la tête radiée du Soleil de face, et au revers, à ce qu'il paraît (l'empreinte est un peu usée), deux têtes accolées, comme celles de Janus, et surmontées d'une troisième tête, les yeux levés en haut.

J'ajoute ici la description de quelques autres tessères palmyréniennes :

Tessère ronde. — Griffon courant.

Rev. Deux cornes d'abondance en sautoir et plusieurs globules. (Collection de M. le comte Melchior de Vogüé.)

Tessère oblongue. — Tête de face du dieu Men ou Lunus, honoré par les Palmyréniens sous le nom d'*Aglibol* [3], avec le croissant derrière les épaules. (Cabinet des médailles de la bibliothèque impériale.)

Tessère ronde. — Jupiter ou Baal assis sur un trône, et ayant près de lui un lion. Dans le champ, le disque du soleil et le croissant de la lune.

[1] Collection de M. le comte Melchior de Vogüé.

[2] Voyez *Mus. Capitol.*, IV, tab. XVIII. Cf. Van Cappelle, *Disputat. de Zenobia Palmyr. Aug.*, p. 8 et 9.

[3] *Mus. Capitol.*, *l. c.*

Rev. Deux personnages debout. (Cabinet des médailles de la bibliothèque impériale.)

Les nos 3 et 4, comme vous me le faites observer, mon cher confrère, paraissent être des tessères judaïques. La première montre une *grappe de raisin,* type gravé sur les monnaies d'Yaddus (1); sur la seconde, on voit deux *cédrats.*

M. Adrien de Longpérier a publié, il y a deux ans, un vase de verre sur lequel sont figurés en relief des grappes de raisin, des cédrats et des vases d'une forme particulière, et le savant archéologue a rapproché ces symboles de ceux qui sont placés sur les monnaies hébraïques et sur le sarcophage rapporté par M. de Saulcy, des tombeaux des rois à Jérusalem (2).

Ainsi, votre conjecture se trouve complétement justifiée. Les deux tessères (nos 3 et 4) doivent être considérées comme des monuments de l'art juif, dont les spécimens sont encore fort peu nombreux dans nos collections.

Agréez, etc.

J. DE WITTE.

Paris, 31 octobre 1858.

(1) F. DE SAULCY, *Numismatique judaïque*, pl. I, II, III, VII, XI. Paris, 1854, in-4°.

(2) *Bulletin archéologique français,* 1856, p. 4.— J'ai vu depuis, plusieurs autres vases de diverses couleurs, décorés des mêmes ornements : ces vases se trouvaient dans des envois d'antiquités faits par M. Perétié, chancelier du consulat de France à Beyrouth.

MÉLANGES.

De munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland, alsmede der heerlijkheden Vianen, Asperen en Heukelom, van de vroegste tijden tot aan de pacificatie van Gend (Les monnaies des ci-devant comtés de Hollande et Zélande, ainsi que des seigneuries de Vianen, Asperen et Heukelom, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la pacification de Gand), par P. O. Vander Chijs, in-4°, Haarlem, chez les héritiers Bohn, 1858.

M. Vander Chijs a terminé son sixième volume des monographies numismatiques des Pays-Bas.

Comme l'indique le titre, que nous venons de transcrire, il est consacré aux monnaies des comtes de Hollande et de Zélande, et à celles des seigneurs de Vianen, d'Asperen et de Heukelom.

Nous n'entrerons plus, ainsi que nous l'avons fait pour les autres volumes, dans les détails au sujet du plan et de la méthode adoptés par l'auteur; nous nous bornerons à dire qu'il n'a rien changé, rien innové, ni rien corrigé au système qu'il avait adopté auparavant. Seulement nous y avons remarqué en plus une table des planches renvoyant au texte.

Le travail commence par une introduction, dans laquelle

l'auteur donne, en quelques lignes, l'histoire de la Hollande et de la Zélande. Quant aux faits et gestes des comtes, il les consigne dans les chapitres qu'il leur consacre. Les règnes de Thierri I et de ses successeurs, jusques et y compris celui de Florent II, n'offrent que de simples narrations historiques, dans lesquelles il n'est que peu ou point question de monnaies. C'est au règne de Thierri VI (1122-1157) que commence, à proprement parler, l'histoire numismatique de la Hollande; en d'autres termes, les premières monnaies connues de ce comté ne vont pas au delà de ce règne. M. Vander Chijs aurait probablement pu remonter plus haut, en s'attachant à reconnaître différents deniers muets qui, par leur type, semblent avoir été frappés dans ce pays, pendant le XIIe siècle; mais, en homme prudent, il ne s'est pas prononcé à leur sujet, se contentant de les indiquer, à la fin de son volume, sous le titre de monnaies incertaines.

Les petits deniers de Florent III (1157-1199) sont les premiers sur lesquels il est possible de lire positivement *Hollant*. Ce comte avait adopté le type de son prédécesseur, composé à l'avers d'un profil, et au revers d'une croix à doubles bandes et inscrite dans un grènetis, type qui régna pour ainsi dire exclusivement sur les monnaies hollandaises jusqu'au commencement du XIIIe siècle. A dater de cette époque, la croix traverse le grènetis, comme en Flandre, et la légende étend ses bras jusqu'au bord du flan de la monnaie. Pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, elle devient simple; parfois, mais rarement, elle est de nouveau entourée du grènetis. Enfin, le type de ces pièces disparaît du numéraire hollandais lorsque Guillaume III (1305-

1337) abandonne définitivement le système des petits deniers.

Ainsi, pendant l'espace d'environ deux cents ans, les monnaies du comté de Hollande offrent le même type, modifié, il est vrai, par l'âge, mais conservant toujours des réminiscences bien caractérisées de sa première formation. On comprend donc les difficultés que M. Vander Chijs a dû surmonter pour parvenir au classement de ces deniers, qui appartiennent à deux comtes du nom de Thierri, à trois comtes du nom de Florent, à deux comtes du nom de Jean, et à trois comtes du nom de Guillaume. Malgré ces difficultés, ordinairement si embarrassantes pour les numismates, M. Vander Chijs s'est acquitté avec honneur de sa tâche. Ne perdant jamais de vue la filiation des types, toujours attentif à la loi de leur imitation, il nous donne un excellent classement de ces deniers, qui intéressent au plus haut degré les numismates de toutes les provinces des Pays-Bas et des pays voisins, où ce type fut adopté. Ce classement fait voir que le type au profil, originaire de l'Angleterre, passa en Hollande, où il fut nationalisé, et d'où il se propagea en Brabant, dans le comté de Looz et en Juliers; et que la croix à doubles bandes, après avoir passé en Brabant, en Flandre et dans l'Artois, se fraya une route dans le Cambrésis, où elle fut encore adoptée sur les petits deniers de l'évêque Philippe (1303-1309). Du reste, les types anglais ont exercé, pendant le haut moyen âge, une grande influence sur la formation de ceux des provinces septentrionales des Pays-Bas. C'est incontestablement, par leur comparaison avec les monnaies anglaises, qu'il sera toujours facile de remonter à leur origine.

Le classement des petits deniers hollandais n'était pas la seule difficulté qui attendait M. Vander Chijs : il en avait encore à surmonter d'autres pour déterminer les grosses monnaies qui parurent. pour la première fois, sous le règne de Florent V (1266-1296), donc au moment où elles virent le jour dans les autres provinces des Pays-Bas. L'auteur avait à distinguer les grosses monnaies de Jean I (1296-1299) et de Jean II (1299-1305), celles de Guillaume III (1305-1337) et de Guillaume IV (1337-1345). Là encore, il a parfaitement bien déterminé les types.

Ces règnes passés, les plus grands embarras sont surmontés, et la Hollande ne produit plus que des types connus et dont l'âge est parfaitement déterminé.

Nous y avons remarqué auissi un *agnel* frappé par Florent V (1266-1296). L'apparition de ce type, sous son règne, fait supposer, avec quelque vraisemblance, que ces monnaies ont été forgées, dans les autres provinces des Pays-Bas, vers la même époque.

Le volume, dont nous venons de rendre compte, a fourni, à M. Vander Chijs, l'occasion de faire connaitre des monnaies encore indéterminées qui furent trouvées à Egmont. Les effigies ecclésiastiques, dont elles sont empreintes, lui font supposer, avec quelque probabilité, qu'elles ont été frappées par les abbés, si riches et si puissants, d'Egmont. Il y publie aussi une monnaie de Jean I, duc de Brabant, frappée à Dordrecht, et qu'il met sous le règne de Florent V, quoique, à notre avis, elle eût été mieux placée dans le volume consacré aux monnaies des ducs de Brabant [1].

[1] Il est vrai que la monnaie a été communiquée un peu tardivement

Le texte de M. Vander Chijs est parsemé d'un nombre considérable de documents, tels que chartes, mandements, commissions de toute espèce, comptes, etc. C'est surtout pour le règne de Philippe le Bon qu'ils abondent. Mais quelque riche que soit l'auteur, sous ce rapport, il n'a dit mot des comptes de la monnaie du comté de Namur, de l'époque de Philippe, et d'où il semble résulter que des écus d'or de Hollande et de Dordrecht ont été fabriqués dans la ville de Namur. Il a été parlé dans la Revue (1) de ces monnaies, qu'il sera peut-être possible de reconnaître au moyen des signes et points secrets dont nous avons parlé dans le Recueil (2). Il est même à supposer, d'après un écu d'or frappé au nom de Philippe le Bon, comme héritier du comté de Hollande, que des monnaies de ce genre ont été fabriquées à Gand. Le cabinet numismatique de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, possède un écu au même type que celui figuré à la pl. XII, fig. 2 de M. Vander Chijs, et qui porte un point secret sous le G du mot *regnat*. Ce signe semble, comme la lettre Ꝯ pointée

à M. Vander Chijs. — A propos d'une observation semblable que nous avons faite en rendant compte du Mémoire sur les monnaies de la Frise, de Groningue et de Drenthe, M. Vander Chijs nous écrit que, dans son Histoire numismatique des évêques d'Utrecht, il ne reviendra plus sur les monnaies frappées par ces prélats dans les localités dont il traite dans ce volume. Nous ne nous étions permis cette observation que parce que nous avions remarqué des répétitions semblables dans son travail concernant les monnaies des comtes et ducs de Gueldre, et dans celui des villes de cette province. (Voy. *Revue de la numismatique belge*, 2e série, t. IV, p. 257.)

(1) 2e série, t. II, p. 295.

(2) 2e série, t. I, p. 95.

sur les écus frappés à Namur, indiquer l'atelier de Gand.

M. Vander Chijs a donné encore plusieurs détails intéressants au sujet de l'atelier établi, par Philippe le Bon, à Zevenbergen ; mais, quoique nous ayons fait connaître le signe de cet atelier, qui consiste en une *lille*, il paraît que les écus frappés en cette ville n'ont pas encore été retrouvés.

Nous avons vu, sur les planches de M. Vander Chijs, quelques monnaies fabriquées pour le Hainaut à Valenciennes, par Jacqueline de Bavière et par son époux Jean IV, duc de Brabant. L'auteur a cru, dit-il, devoir les comprendre dans son volume, ou parce qu'elles sont mentionnées dans les ordonnances de la Hollande, ou parce qu'on les trouve fréquemment dans ce pays.

Les chapitres qui traitent des monnaies des sires de Vianen, d'Asperen et de Heukelom, sont très-courts. Sans entrer dans aucun détail concernant ces seigneurs et leurs possessions, M. Vander Chijs donne simplement la nomenclature et la description de leur numéraire.

Les planches, déjà si remarquables des volumes précédents, sont encore bien supérieures dans celui-ci. Les monnaies y sont reproduites avec un soin et une exactitude, dont nous ne pourrions assez féliciter l'auteur.

Ch. P.

Numismatique ibérienne, par M. J. Boudard, 6e fascicule, texte et gravures, format grand in-4°, à la librairie d'Aug. Decq, à Bruxelles.

L'auteur de la Numismatique ibérienne dont nous avons déjà annoncé dans cette Revue, au fur et à mesure qu'ils ont paru, les cinq premiers fascicules, vient de publier le sixième de ce grand et important ouvrage, si impatiemment attendu et accueilli avec tant de bienveillance par le monde savant.

Le nouveau fascicule que nous annonçons, se compose de trente-huit pages de texte et de six planches gravées, reproduisant soixante-quatorze médailles, dont M. Boudard continue à donner la description et l'attribution, dans trente-deux paragraphes successifs, à différents peuples de la Tarraconaise, de la Bétique, des îles Baléares, de la Turdétanie, aux Ligures et aux Bébryces de la Narbonnaise, types dont plusieurs étaient encore inconnus et inédits, et d'autres précédemment mal lus et appartenant à d'autres localités que celles auxquelles ils avaient été attribués.

Cette dernière livraison plus compacte et contenant plus de matières que les premières, se recommande comme elles, par l'érudition si variée dont l'auteur y fait preuve, non-seulement à l'intérêt des numismates, des philologues, des linguistes, mais encore à celui des épigraphistes, des paléologues, et des studieux amis de l'histoire, de la littérature et de la géographie anciennes, que le docte écrivain appelle tour à tour en témoignage et invoque à l'appui de ses assertions.

Nous connaissons peu d'ouvrages qui offrent ces avantages, et possèdent ces mérites réunis au même degré, que celui dont nous entretenons nos lecteurs; mais, le sentiment qui domine, surtout, à la lecture de la Numismatique ibérienne, c'est la conviction que l'auteur y est constamment dans le vrai, lors même qu'on le voit évoquer, galvaniser une langue morte, qui semble à sa voix se réveiller du sommeil de la tombe pour lui répondre.

Les journaux nous apprennent depuis quelque temps, que de par le monde intellectuel, M. Boudard a un émule et un rival *princier* qui parcourt les Espagnes, la chaîne des Pyrénées, interroge leurs vieux dialectes et leurs antiques monuments Ce rival a sur lui, pour faciliter ses investigations, le grand avantage de la fortune; mais, malgré son nom toujours victorieux, nous devons attendre les publications comparées des deux concurrents, pour reconnaître quel sera celui des deux qui demeurera le *prince* de la science (*princeps*), dans cette circonstance.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,

Membre de l'Institut, etc.

La Hollande, dont les produits typographiques étaient depuis longtemps bien déchus, semble vouloir reprendre aujourd'hui le rang éminent qu'elle occupait autrefois dans les fastes de l'imprimerie et de la gravure. Nous en jugeons ainsi par un livre imprimé avec un goût exquis, à Utrecht, et qui porte pour titre : *Geschiedenis van het land en de*

heeren van Cuyk (Histoire du pays de Cuyk et de ses seigneurs), par Jean J. F. Wap, Utrecht, chez Kemink et fils, in-4°, 1858.

Ce livre, dédié au prince Frédéric des Pays-Bas, renferme un chapitre consacré aux monnaies des sires de Cuyk et à celles qui ont été frappées par deux membres de cette famille, prévôts du chapitre Saint-Lambert, à Liége. Les monnaies d'André de Cuyk et d'Albert de Cuyk, qui ont fait, dans la *Revue de la numismatique belge,* l'objet de différentes observations, y sont reproduites avec un gros, frappé à Grave.

Une seconde planche offre les gravures de quinze sceaux appartenant, soit à des sires de Cuyk, soit à des membres de cette famille, et les sceaux de la ville de Grave et de son concile. Une troisième planche reproduit les écussons coloriés des familles qui furent alliées à celle de Cuyk,

Ch. P.

L'importance artistique et archéologique des sceaux des corporations religieuses a été de tous temps appréciée à l'étranger; mais en Belgique elle ne le fut malheureusement pas autant. Dans ses *Recherches sur les communautés religieuses et les institutions de bienfaisance,* établies à Audenarde, M. Ed. Vanderstraeten a rempli cette lacune en ce qui concerne les corporations dont il traite l'histoire. Nous avons remarqué, dans la première partie qui vient de paraître, les descriptions des sceaux des gardiens des frères

mineurs, du couvent des récollets, ceux des sœurs noires, des frères cellites, du couvent de Sion, des capucins et des jésuites. L'amateur de plombs y trouvera aussi des renseignements utiles au sujet d'un méreau que M. Vanderstraeten croit avoir été fabriqué pour la fête des fous, à Pamele, et de deux autres méreaux provenant des capucins et des récollets.

L'auteur n'a épargné ni soins, ni recherches pour rendre son travail aussi intéressant et aussi complet que possible.

Ch. P.

Dans le numéro du mois de février de 1858, des *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften,* se trouve un long article (p. 307-338) consacré à la description de la collection numismatique de la bibliothèque impériale de Saint-Marc, à Venise, par M. Vincent Lazari.

Cette collection doit son origine au legs, fait en 1683, par le sénateur Pierre Morosini, d'une série d'environ 3,400 monnaies et médailles; elle s'est accrue considérablement depuis par d'autres dons.

Alex. P.

Memoria das moedas correntes em Portugal, desde o tempo dos Romanos até o anno de 1856 (Mémoire concernant les monnaies qui eurent cours en Portugal, depuis l'époque romaine, jusqu'à l'année 1856), par Emmanuel Bernard Lopez Fernandes; dans le t. II, 1re partie, de la nouvelle série des Mémoires de l'académie royale de Lisbonne. Lisbonne, 1857, in-4°; 357 pages de texte, intercalé de gravures sur bois.

La péninsule ibérique, dominée tour à tour par les Phéniciens, les Celtibériens, les Romains, les Suèves, les Alains, les Visigoths, les Arabes et les rois chrétiens, offre encore journellement, aux savants, des monuments de la plus haute importance pour les études numismatiques de ces peuples. Néanmoins le royaume de Portugal, dont le territoire correspond en partie à celui de l'ancienne Lusitanie, n'avait pas encore une monographie spéciale pour ses monnaies. M. Lopez Fernandes a rempli cette lacune, en réunissant les données fournies par Antonio Caetano, Joaquin de Santa Rosa, Joaquin de Santo Agostinno et John Bell, en les complétant jusqu'aujourd'hui.

Il donne, d'abord, sous forme d'introduction, un résumé succinct des systèmes monétaires adoptés par les Romains, les Visigoths et les Arabes établis en Espagne, et de celui admis par les rois de Portugal. Cette dernière partie offre quelques nouveautés.

Quant à l'histoire numismatique du Portugal, elle commence à la page 25 seulement.

L'auteur ne se contente pas de faire connaître les mon-

naies par la gravure et la description ; il cite aussi les documents qui en font mention et qui touchent à leur histoire. Les monnaies étrangères qui eurent cours en Portugal, et celles frappées pour ses colonies, autrefois si riches et si considérables, sont aussi comprises dans son travail.

Les premières monnaies décrites sont de Sanche I (1185-1212); ensuite la numismatique portugaise présente une lacune considérable jusqu'au règne d'Alphonse III (1248-1279); mais à dater de cette époque la série des monnaies de Portugal se suit assez bien, et permet de saisir les métamorphoses qu'elles ont subies.

Les types de ces monnaies n'appartiennent pas généralement à l'Espagne, comme on serait tenté de le croire; au contraire, l'influence de ce pays se fait si peu sentir sur le numéraire portugais, que l'on est presque tenté de la nier. Il semble même que, du moment où la nationalité portugaise s'est formée, elle a repoussé, à dessein, les types adoptés par les monarchies espagnoles, comme elle repoussa toujours, et avec succès, toute domination qui venait du côté de l'Espagne. C'est à l'Aquitaine, c'est à la France en particulier, rarement à l'Espagne, que les graveurs portugais ont demandé leurs inspirations, lorsqu'ils voulaient abandonner les types nationaux. Ceux-ci sont presque toujours prédominants, et les Portugais semblent y avoir tenu autant qu'à leur nationalité.

M. Lopez Fernandes fait rarement des observations au sujet des types, et moins encore il les discute. Cependant, les attributions des monnaies qu'il décrit, nous paraissent en général très-exactes, et sous ce rapport nous n'avons que des éloges à lui adresser.

*

Nous nous permettons de lui faire une seule observation; c'est d'avoir négligé de parler des monnaies que don Antonio, prétendant à la couronne de Portugal, fit frapper à Gorinchen [1].

En somme, M. Lopez Fernandes a fait un travail consciencieux, qui nous initie à la numismatique portugaise, si peu connue et cependant si importante sous plus d'un rapport. Ainsi, pour ne parler que de la Belgique seulement, les numismates de ce pays y trouveront un type de Jean I (1383-1433), imité sur les monnaies noires frappées par nos petits dynastes, qui vivaient par la contrefaçon.

Ch. P.

Neunundneunzig silberne Münzen der Athenaier aus des Sammlung zu Gotha (quatre-vingt-dix-neuf monnaies athéniennes de la collection de Gotha, par George Rathgeber), Weissensee, Grossmann, 1858, in-4°, LXXII et 212 pages.

Qu'on ne s'y trompe pas par le titre : M. Rathgeber n'a pas publié un catalogue sec et aride de quatre-vingt-dix-neuf monnaies athéniennes de la collection de Gotha. Ces pièces ne sont en quelque sorte que de simples accessoires; tant les observations et les discussions, auxquelles elles donnent lieu, sont considérables, nombreuses et

[1] Voy. *Revue de la numismatique belge*, 2e série, t. I, pp. 187, 195.

importantes. Aussi M. Rathgeber est-il parfaitement familiarisé avec les auteurs anciens, dont il cite à chaque instant des extraits pour prouver ses thèses; et il n'est pas moins au courant de tout ce qui a été écrit, dans les temps modernes, sur le sujet qui l'occupe.

Il donne d'abord, sous la forme d'une introduction, des prolégomènes concernant les monnaies les plus anciennes des Éoliens, des Doriens et des Ioniens, et de celles qui furent primitivement en usage chez les Étrusques et les Romains. Ensuite, il parle de monnaies d'or de Thasus, Sigeum, etc., de monnaies d'argent d'Éphèse et de plusieurs localités de l'Éolie, de la Doride et de l'Ionie.

Avant d'entamer la description des quatre-vingt-dix-neuf monnaies, qui forment l'objet de son travail, M. Rathgeber donne la bibliographie des ouvrages qui traitent du numéraire athénien, des observations sur la personnification d'Athènes, et les monnaies étrangères connues par les habitants de cette ville. Enfin, ce n'est qu'à la page 15 que commence la description des monnaies de la collection de Gotha.

Les nombreuses dissertations auxquelles elles donnent lieu ont fait, de ce travail, un véritable cours d'antiquités et d'archéologie.

Du reste, M. Rathgeber a le droit d'en parler : ses articles dans l'*Allgemeine Encyklopedie der Wisschenschaften,* l'avaient déjà fait connaître comme un archéologue distingué.

Ch. P.

Dans le courant du mois de septembre dernier, un wagon qui servait à transporter au lac des terres provenant du nivellement des fortifications de Genève, ayant été renversé accidentellement, les passants ont remarqué dans le gravier un certain nombre de pièces romaines qu'ils se sont empressés de recueillir; on estime à deux cents environ le nombre de celles qui ont été retrouvées, et qui sont entre les mains de différents particuliers; un jeune étudiant de l'Académie, M. Fazy Meyer, est parvenu à en obtenir la communication et en a dressé le catalogue. Ce sont en totalité des deniers consulaires appartenant, à une seule exception près (*Flaminia*), aux années 660-668 de la fondation de Rome, ce qui précise la date de leur enfouissement et sans doute celle de leur fabrication à Genève même, car la plus grande partie d'entre elles se trouvent être des médailles fourrées. Vingt-cinq seulement sur la totalité sont de bon aloi; en outre, on a trouvé dans le gravier des débris de creusets, des médailles agglomérées les unes aux autres par l'action du feu, qui sembleraient indiquer qu'il y avait eu là une fabrication clandestine troublée par quelque violent incendie.

Les deniers de bon aloi appartenaient aux familles *Roscia, Plantia, Considia, Cornelia, Julia, Mussidia, Attilia* et *Valeria*.

Les deniers fourrés dont M. Fazy a pu étudier quatre-vingt-cinq exemplaires, appartiennent aux familles : *Fabia* (12), *Minucia* (12), 2 variétés; *Valeria* (12), *Porcia* (10), 2 variétés; *Cassia* (5), *Vibia* (11), 2 variétés; *Rutilia* (9), *Naevia* (6), *Flaminia* (4), *Postumia, Æmilia, Hosidia, Claudia, Sulpicia;* une de chaque.

Les monnaies de famille sont rares aux environs de Genève, c'est la première fois qu'on en a trouvé un certain nombre ensemble sans mélange de monnaies plus récentes.

F. S.

M. Henri Meyer, de Zürich, vient de publier dans le 2e cahier du t. XII, des *Mémoires de la Societé des antiquaires de Zürich,* un nouveau travail sur les deniers et les bractéates de la Suisse, accompagné de trois planches, que nous recommandons à l'attention des numismates comme une monographie des plus complètes et des plus instructives, sur cette intéressante partie de la science dont l'étude est si difficile.

F. S.

Le n° 4 de la *Revue numismatique française,* pour les mois de juillet et d'août de cette année, contient les articles suivants :

1° Un mémoire de M. F. de Saulcy, sur les deniers gaulois, à la légende : KAΛΘT ΘΔOV.

M. de Saulcy a le privilége de se faire toujours lire avec plaisir et intérêt. Malheureusement pour la Revue et pour ses lecteurs, c'est un privilége dont il n'use plus que rarement, dans ce recueil. M. de Saulcy réunit en ce moment les matériaux d'un travail d'ensemble sur les monnaies gauloises, et, déjà il est parvenu à rassembler cinq à six mille pièces. MM. les amateurs qui possèdent de ces médailles,

sont instamment priés de lui en communiquer les empreintes.

2° Sur un statère d'or de Philippe II de Macédoine, par le baron Chaudruc de Crazannes.

3° Monnaies des Nabatéeus, par M. le duc de Luynes. Avec trois planches. Article d'une très-grande importance et qui révèle toute une série de pièces à peu près inconnues jusqu'ici.

4° Note sur un denier inédit de la famille Matia, par M. le marquis de Lagoy.

5° Description des monnaies mérovingiennes du Limousin, par M. Deloche. (Suite, et 3e article).

6° Deniers de Waïfre, duc d'Aquitaine — monétaires de Pepin et de Charlemagne, par M. de Longpérier.

7° Méreau de plomb, par M. E. Hucher, avec une planche.

R. Ch.

Le 2 août dernier, a eu lieu, à Dantzig, la vente de la magnifique collection de médailles et de monnaies polonaises, formée par M. Mathy. Cette suite incomparable se composait de trois mille pièces.

R. Ch.

Nous donnons, pl. XVII, n° 4, la figure d'un méreau de cuivre rouge que nous a communiqué M. de Coster. Ce

méreau porte d'un côté le Sauveur ressuscité, debout, montrant les plaies de ses deux mains, et accosté des lettres S. S. (Saint Sauveur); de l'autre, en grosses lettres, dans le champ, le mot LIERE. Cette pièce, par ses dimensions et son poids assez considérables, ne nous paraît pas être un méreau religieux, mais plutôt un méreau de corporation de métiers, et nous croyons pouvoir l'attribuer aux jardiniers ou aux fruitiers de la ville de Lierre. On sait que l'image du Sauveur figure souvent comme emblème, sur les insignes de ces deux corporations, et cela à cause de l'apparition de Jésus à la Madeleine, sous les traits d'un jardinier.

« Ayant dit, elle se retourna et elle vit Jésus debout « sans savoir que ce fût lui.

« Jésus lui dit : femme pourquoi pleurez-vous? qui « cherchez-vous? Elle, *pensant que ce fut le jardinier,* lui « dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi « où vous l'avez mis et je l'emporterai.

« Jésus lui dit : Marie. Aussitôt elle se tourna et lui dit : *Rabboni*, c'est-à-dire Maître. »

(S. Jean, XX, vts 14, 15, 16.)

Le Sauveur ayant été pris pour un jardinier, les jardiniers le prirent à leur tour pour leur emblème ou leur souverain patron.

R. Ch.

Nous avons sous les yeux le modèle d'une médaille qui sera offerte à notre digne bourgmestre, M. Loos, comme

témoignage de sympathie et de reconnaissance pour son zèle et son dévouement à la chose publique.

Les artistes, MM. Jos. Geefs et Jouvenel, chargés de ce travail, ont dû s'inspirer seulement de leur souvenir, car on ne possède aucun portrait parfaitement ressemblant de M. Loos.

Disons cependant que le modèle que nous avons sous les yeux est traité de main de maître et qu'il ne le cède en rien aux meilleures productions du même genre.

La médaille paraîtra, assure-t-on, dans les premiers jours de décembre.

(L'*Union commerciale*, d'Anvers.)

Le Cercle artistique et littéraire de Bruxelles vient d'ouvrir une souscription à l'effet d'offrir une médaille à l'un de ses membres, M. F. Fétis, directeur du Conservatoire et membre de l'Académie royale de Belgique. L'exécution de cette médaille a été confiée à notre éminent graveur M. Léopold Wiener, qui en a fait une œuvre très-remarquable.

R. Ch.

M. B. de Koehne va reprendre la publication, trop longtemps interrompue, de sa Revue numismatique : *Zeitschrift für Münz, Siegel und Wappenkunde*. C'est à Berlin que paraîtra, de nouveau, ce recueil qui a rendu tant de services

à la science, et dont la collection est aujourd'hui si recherchée.

R. Ch.

Les publications relatives à la numismatique se succèdent, plus nombreuses que jamais. M. L. Müller, inspecteur du Cabinet royal des médailles à Copenhague, qui avait fait paraître, il y a trois ans, en français, sa *Numismatique d'Alexandre le Grand,* vient de publier un travail du même genre, mais cette fois en langue allemande, sur les monnaies de Lysimaque, roi de Thrace : *Die Münzen der Thracischen Königs Lysimachus,* in-4°, avec 9 planches.

M. Vincent Lazari, auteur d'un curieux mémoire sur les monnaies des possessions vénitiennes d'outre-mer et de terre ferme, vient de donner un travail analogue sur les monnaies de l'Abruzze (province du royaume de Naples): *Zecche e monete degli Abruzzi nei bassi tempi, illustrate e descritte da* Vincenzo Lazari. Venezia, 1858, in-8°, avec 6 planches.

Un autre ouvrage sur des monnaies du midi de l'Italie, a paru à Milan, en allemand : *Vierzig Münzen der Normannen, Hohensthaufen und Anjou in Sicilien und Neapel von* 1166 *cit.* 1309, *von* Jos. Marks von Marksfeld. Mailand, 1858. In-8°, avec 4 planches.

Nous l'avons déjà dit vingt fois. Une monographie numismatique n'est jamais complète. Lorsqu'on pense avoir épuisé toutes les recherches, il surgit toujours quelque nouvelle découverte qui fournit matière à un supplément. C'est

ce qui est arrivé à M. Carl Lohner, qui avait fait paraître, en 1846, sa Numismatique de la république de Berne. Sous le titre de « *Nachtraege und Berichtigungen zu dem Werke die Münzen der Republik Bern,* M. Carl Lohner, vient d'ajouter 56 pages à son travail primitif. Ce supplément a été publié à Zürich, chez les libraires Meyer et Zeller, éditeurs de l'ouvrage principal.

R. Ch.

MM. les amateurs, belges et français, qui auraient des communications à faire à M. Dirks, président de la commission chargée de la continuation de l'histoire numismatique des Pays-Bas, par Van Loon, au sujet de cette importante publication, peuvent les adresser à M. R. Chalon, rue de la Senne, 24, à Bruxelles. (*Voir* page 209 de ce volume).

M. Dirks, pour atteindre le but qu'il se propose, a publié les listes en 462 numéros, des médailles dont il désirait avoir les dessins ou les empreintes. Plusieurs de ces pièces lui ayant été communiquées depuis l'impression des listes, nous donnons ici l'indication des numéros qu'il serait inutile de lui envoyer encore :

1re liste : nos 6, 7, 10, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 42, 48, 49, 50, 51, 59, 61, 65, 74, 80, 84, 85, 87, 88, 95, 96, 103, 117, 121, 136, 138, 139*, 146, 147, 155, 156, 161, 163, 167, 168, 174, 175, 176, 177.

2e liste : nos 199, 204, 205, 214, 221, 225, 226, 229, 235, 238, 280, 287, 288, 289, 290, 292, 295, 297, 305,

306, 342, 343, 350, 351, 362, 380, 381, 384, 391, 400, 404, 406, 407, 414, 424, 427, 431, 432, 435, 439, 452, 456, 461, 462.

R. Ch.

Au mois de janvier prochain, aura lieu, à Bruxelles, la vente d'une magnifique collection de jetons des Pays-Bas, appartenant à M. Brias. Elle brille surtout par la belle conservation de ses exemplaires, et le grand nombre de pièces inédites.

Ch. P.

Un nombre assez considérable de monnaies carlovingiennes vient d'être découvert dans les environs de Bruges. Si les renseignements qui nous sont parvenus sont exacts, il paraît que les deniers appartiennent, pour la plupart, à l'époque de Charles le Chauve. Ceux de Bruges présentaient seuls quelques variétés inconnues pour les légendes : *Brugias* et *Brugis*.

Ch. P.

M. de Marsy prépare une seconde édition des monnaies inconnues des évêques, des innocents et des fous, par le docteur Rigollot.

Ch. P.

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous forcent de remettre au numéro suivant le compte rendu de l'ouvrage de M. Voillemier sur les monnaies de Beauvais.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance extraordinaire du 10 octobre 1858, à Mons.

En l'absence de M. Piot, M. Guioth est invité à remplir les fonctions de secrétaire.

Il est donné lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juillet dernier, qui est approuvé.

MM. Piot, Meyer, Payen-Allard, le comte de Renesse et l'abbé F. de Bethune, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

La cotisation de 1858, qu'on avait oublié de voter à la réunion générale annuelle, est maintenue au taux des années précédentes.

M. Vanderauwera demande si la lettre qu'il a écrite à la Société, pour la remercier de son admission comme membre, lui est parvenue. L'absence du secrétaire empêchant de répondre à cette question, M. Vanderauwera renouvelle de vive voix ses remerciements, qui seront insérés au procès-verbal.

On décide que le prix de la Table sera porté à 5 francs, aussitôt que le n° 4 de la Revue aura paru.

Le président expose que plusieurs sociétaires lui ont

témoigné le désir de voir remplacer, par des jetons de présence, la distribution, par la voie du sort, d'un ouvrage d'archéologie. Il soumet à l'assemblée un projet de jeton dessiné par lui. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de 1859.

Sur la proposition du président, il est décidé qu'un jeton d'or, de la valeur de 100 francs, sera offert à l'auteur du meilleur article, inséré dans la Revue, en 1859, SUR UN POINT QUELCONQUE DE LA NUMISMATIQUE ROMAINE, DE LA RÉPUBLIQUE OU DU HAUT-EMPIRE. Les articles ne pourront excéder quatre feuilles d'impression.

M. Chalon donne lecture d'une note sur la brisure des armoiries du comté de Namur, extraite du Mémoire auquel il travaille actuellement : ainsi que de considérations sur un nouveau classement des monnaies de la duchesse Jeanne de Brabant.

M. Van Miert soumet à l'assemblée une singulière agglomération de monnaies romaines de l'époque de Valérien, en argent à bas titre, pesant environ trois quarts de kilogramme. Ces pièces sont comme soudées toutes ensemble et forment un bloc qui ressemble à une pierre verdâtre. Elles ont été trouvées dans le Hainaut.

M. de Coster communique différentes monnaies curieuses et rares : 1° un essai en cuivre de l'écu d'or au saint Servais, frappé à Maestricht, par Jean III duc de Brabant; 2° un jeton de Marie et de Maximilien, portant pour marque monétaire une tourelle; ce jeton frappé par les maîtres de la Monnaie d'Anvers, prouve à l'évidence que cette tourelle représente le *bourg* ou château d'Anvers et qu'elle peut figurer comme *différent* sur d'autres pièces de cette

ville; 3° un gros tournois de Blankenberg, au nom de Louis, empereur.

M. Vanderauwera exhibe, à son tour, différentes pièces : un jeton frappé par les états de Brabant aux armes de la famille de Berghes; deux jetons d'or relatifs aux inaugurations de Joseph II et de François II, et frappés par les états de Namur ; un jeton inédit et inconnu, frappé à Tournai.

Un exemplaire du nouvel ouvrage de M. Van Hende, sur la Numismatique lilloise, est attribué, par le sort, à M. Vanderauwera.

Pour le Secrétaire, GUIOTH.

Le Président, R. CHALON.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

AU 1er DÉCEMBRE 1858.

PRÉSIDENT D'HONNEUR A VIE :

JOACHIM LELEWEL,

ANCIEN PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE WILNA.

MEMBRES HONORAIRES.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONGE-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres	4 juillet 1841.
DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc.	—
DE SAULCY (Frédéric), membre de l'Institut de France, etc.	—
DE KOEHNE (LE COMMANDEUR B.), directeur du bureau héraldique, etc. à Saint-Pétersbourg	—
LEE (LE DOCTEUR John), président de la Société numismatique de Londres	—
THOMSEN (LE CHEVALIER), directeur des musées royaux, à Copenhague	—
VAN DER CHIJS (P. O.), professeur à l'université de Leyde, etc.	—
DE SCHULTHESZ-RECHBERG (LE CHEVALIER), colonel, à Vienne	20 septembre 1846.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De Pfaffenhoffen (le baron), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen	20 septembre 1846.
De Meyer (le docteur), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich.....	—
Meyer (J. F. G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à la Haye.....	—
Promis (le chevalier **Dominique**), conservateur des musées royaux, etc., à Turin.....	—
Cartier (E.), ancien directeur de la *Revue numismatique française*, à Amboise.....	—
De la Saussaye (L.), ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon...	—
Sabatier (J.), membre de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.....	4 mars 1849.
Cappe (H. Ph.), auteur de plusieurs ouvrages de numismatique à Dresde.....	6 juillet 1851.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale de Madrid.....	—
Fustagueras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone.....	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse.....	—
Dirks (J.), avocat, à Leeuwarde, membre des États Généraux.....	—
Hildebrand (B. E.), conservateur du musée des antiques, à Stockholm.....	—
Leitzmann (le révérend J.), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*.....	—
Chaudruc de Crazannes (le baron), de l'Institut, à Castelsarrasin.....	—
Soret (Frédéric), ancien directeur du musée, à Genève.....	—
Mantellier (P.), conseiller à la cour d'appel d'Orléans, etc.....	—
De Lagoy (marquis), membre de l'Institut, à Aix.	5 juillet 1857.
Tornberg, professeur à l'université de Lund.....	—

MEMBRES EFFECTIFS.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
CHALON (Renier), docteur en droit, membre correspondant de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.	Fondateur.
DAVREUX, pharmacien, à Liége.....	—
DE BETHUNE (L'ABBÉ), professeur, à Roulers.....	—
DE COSTER (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
DE JONGHE (Théodore), docteur en droit, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
DE LA FONTAINE, ancien gouverneur général du grand-duché, à Luxembourg.....	—
DE LANNOY (Édouard), général, aide de camp du Roi, à Bruxelles.....	—
DE LE BIDART DE THUMAIDE (LE CHEVALIER), ancien substitut du procureur du Roi, à Liége...	—
DELTENRE, avocat, etc., à Enghien.....	—
DE MEYER (J.), rentier, à Gand.....	—
DE PITTEURS DE BUDINGEN (LE BARON), propriétaire, à Namur.....	—
DE ROBIANO (LE COMTE Maurice), membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
GODDONS (G), greffier, etc., à Louvain.....	—
GUIOTH (J. L.), ancien ingénieur en chef, à Bruxelles	—
MEYERS (M. B.), colonel du génie, à Bruxelles....	—
PAYEN, artiste peintre, à Bruxelles.....	—
PERREAU (A.), agent de la Banque, à Tongres....	—
PIOT (Charles), docteur en droit, employé aux archives du royaume.....	—
SERRURE (C. P.), docteur en droit, membre correspondant de l'Académie royale, à Gand.....	—
VAN BOCKEL (G.), ancien bourgmestre de Louvain.	—
VAN DER MEER (G. J. C.), propriétaire, à Tongres.	—
VAN MIERT, pharmacien, conseiller communal, à Mons.....	—

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
Herry-de Cocqueau (François), docteur en droit, membre de la députation permanente du conseil provincial du Brabant, à Louvain.....	6 octobre 1844.
Nothomb (le baron), ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin.....	20 septembre 1846.
Lefevre (E. C.), rentier, à Gand.....	—
Cuypers van Velthoven (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	1 juillet 1849.
Pinchart (Alexandre), employé aux archives de l'État, à Bruxelles.....	—
Petit-de Rosen (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Tongres.....	4 juillet 1852.
Namur (A.), secrétaire de la Société royale, à Luxembourg.....	—
Bigant (le chevalier), président à la cour d'appel de Douai.....	—
De Renesse-Breidbach (le comte), sénateur, à Bruxelles.....	6 juillet 1856.
De Witte (le baron J.), membre de l'Académie royale, etc., à Anvers.....	5 juillet 1857.
Cocheteux, capitaine du génie, à Gand.....	—
Dugniolle, docteur en médecine, à Bruxelles.....	—
Vanderauwera, receveur de la ville, à Louvain...	5 juillet 1858.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

De Roye de Wichen (A. J. B.), colonel au service des Pays-Bas, à Nimègue.....	14 octobre 1856.
Nijhoff (Martinus), libraire, à la Haye.....	—
Duquenelle (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims.....	28 octobre 1856.
Saubinet (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims.....	—
Boulanger (G.), ingénieur, à Paris.....	5 novembre 1856
Penon (C.), négociant, à Marseille.....	—

NOMS ET QUALITÉS	DATE D'ADMISSION.
MM.	
MORIN (Henri), fils, banquier, à Lyon.....	3 novembre 1856.
BRETAGNE, directeur des contributions directes, à Auxerre.....	—
SALMON (Philippe), avocat, à Paris.....	—
DANCOISNES (L.), notaire, à Henin-Liétard.....	—
FAREZ (Fénelon), conseiller, à Douai.....	—
MINART, conseiller, à Douai.....	—
DE CORREGGIO (LE COMTE A.), à Guéroncin.....	14 janvier 1857.
DESCHAMPS DE PAS, ingénieur, à Saint-Omer....	—
DE VEYE DE BURINE, colonel, à Utrecht.....	—
RETHAAN-MACARÉ (C. A.), receveur, à Utrecht...	27 février 1857.
HUCHER (E.), magistrat, au Mans.....	10 avril 1857.
DE VOOGT (W. J.), à Amsterdam.....	—
DUMOULIN (F. J. L.), à Maestricht.....	—
NAHUYS (LE COMTE), fils, à Utrecht.....	7 juillet 1857.
BASCLE DE LAGRÈZE (G.), conseiller, à Pau.....	30 août 1857.
BOUDARD (P. A.), à Béziers.....	5 octobre 1857.
MONNIER, à Nancy.....	1 février 1858.
POEY-D'AVANT, au château de Maillezais.....	13 septembre 1858.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1858-1859.

Président : M. Renier CHALON.
Vice-Président : M. Th. DE JONGHE.
Secrétaire : M. Charles PIOT.
Contrôleur : M. G. GODDONS.
Trésorier : M. DUGNIOLLE.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier CHALON.
Charles PIOT.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Handelingen van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant, over het jaer 1858; Bois-le-Duc, 1858, in-8°. — Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts, du Hainaut, 1856-1857; in-8°, mai 1858. — Société libre d'émulation de Liége. Procès-verbal de la séance publique du 31 mai 1858; in-8°, Liége, 1858. — Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. III, 2e fascicule; in-8°, Tongres, 1858. — Baltische Studien. Herausgegeben von der Gesellschaft für Pommersche Geschichte, 7e année, 1re liv.; in-8°, Stettin, 1858. — Archives de l'art français, 8e année, 5e liv.; in-8°, Paris, 1858. — Le cabinet historique, IVe année, liv. 9 et 10; in-8°, Paris, 1858. — Revue numismatique, nouvelle série, t. III, n° 4; in-8°, Paris, 1858. — Revue trimestrielle, 20e vol.; in-12, Bruxelles, 1858. — Dirks, Beschauwing van het werk getiteld : de Munten van Friesland, etc., door P. O. Vander Chijs; in-8°. — Lindenschmit, Die Alterhümer unserer heidinsche Vorzeit, 1re liv., 1858; in-4°, Mayence, 1858.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Pièce de plaisir en bronze aux noms de Rodolphe et de Hugues, par M. le marquis DE LAGOY 1
Monnaies anciennes trouvées en Frise, par M. DIRKS 8
Quelques monnaies inédites, par M. CH. PIOT 16
Les deniers au nom du monétaire Simon restitués à Amiens, par M. CH. PIOT 23
Biographie des graveurs belges : Jérôme Duquesnoy, Jean Tiryoen, Henri Janszoon, Jean Jacobszoon, Brice Van Megheroede, Nicolas Van Bylande, Philippe Van Waetselair, Renier Direczoon, Géry Boot, Robert Lefebure, Louis Lefebure, Nicolas De Pondre, par M. A. PINCHART 38
Quelques médailles satiriques de la révolution des patriotes, par M. R. CHALON 49
Notice sur les nouvelles monnaies pour les colonies orientales néerlandaises, par M. H. C. MILLIES 58
Lettre à M. le colonel aux gardes de Bartholomæ, membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg (quatrième lettre sur les médailles orientales inédites de la collection de M. F. Soret, 1re partie) ; par M. F. SORET 105
Description de quelques médailles byzantines (septième lettre à M. J. Sabatier, à Saint-Pétersbourg) ; par M. PENON 140
Glyptique. — Notice sur un cachet égyptien (scarabée) inédit; par M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES 152

Le denier impérial à la légende Hovohoil; par M. Ch. Piot..... 160
Attribution à la ville d'Aix-la-Chapelle d'un denier indéterminé à la légende Achrerum (lettre à M. Meyers); par Ch. Piot..... 163
Tables alphabétiques des principaux endroits de la Belgique et de leurs saints Patrons; par Ch. Piot..... 168
Biographie des graveurs belges : Jean Van Lombeke, Pierre de Beckere; par M. A. Pinchart..... 180
Lettre à M. le colonel aux gardes de Bartholomæ, membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg (quatrième lettre sur les médailles orientales inédites de la collection de M. F. Soret, 2e partie); par M. F. Soret..... 217
Tiers de sol mérovingiens, par M. R. Chalon..... 261
Description de quelques médailles byzantines, par M. C. Penon.... 267
Encore un mot au sujet des deniers d'Amiens et du monétaire Simon, par M. Ch. Piot..... 277
Quelques réflexions à propos de quatre monnaies flamandes, par M. Ch. Piot..... 278
Sur un dirhem Kakweïhide inédit, de la collection de M. Soret, par M. E. J. Tornberg..... 329
Numismatique mérovingienne; Monnaies de Metz et de Saintes, par M. le baron Chaudruc de Crazannes..... 344
Nouvelle classification des monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant, par M. R. Chalon..... 353
Les petites et les grandes croix des deniers Flamands, par M. Ch. Piot. 362
Une monnaie de Blankenberg, par M. R. Chalon..... 374
Essai de monographie des méreaux des corporations de métiers des Pays-Bas, par M. A. Perreau..... 380
Un jeton de Nicolas du Chatelet, seigneur de Vauvillars, par M. Renier Chalon..... 431

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. J. Gailliard à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge..... 76
Lettre de M. J. Rouyer à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge..... 196

Lettre de M. J. de Witte à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge..... 453

MÉLANGES.

Numismatique ibérienne, 4e fascicule. — *Histoire du jeton au moyen âge*, par MM. Hucher et Rouyer. — Légendes énigmatiques sur des jetons du xive siècle. — M. Camille Piqué et sa Notice sur des jetons de Bruxelles. — Mémoire de M. N. de Wailly sur le système monétaire de saint Louis. — Musée numismatique d'Athènes. — Livraisons 5 et 6 de la Revue numismatique française. — La collection Reichel acquise pour la musée impérial de l'Ermitage. — *Monnaies savoisiennes inédites*; 3e notice de M. F. Rabut. — *Histoire numismatique du royaume de Hollande*, par M. le Cte Nahuys. — M. L. Wiener chargé d'exécuter la médaille à l'occasion du mariage du roi de Portugal. — M. Chalon se propose de publier les *Monnaies de Namur*, et M. Piot, les *Monnaies de Flandre*..... 79

Numismatique ibérienne, par M. J. Boudard, 5e fascicule. — *Revue numismatique française* — M. E. Cartier a publié les tables des 21 volumes dont il fut l'éditeur. — M. Pons-Morin et l'histoire monétaire de la ville de Lyon. — *Notice sur les plombs historiés trouvés dans la Seine*, par M. Arthur Forgeais. — Découverte de monnaies romaines à Viesville. — M. Dirks, Notice nouvelle sur les monnaies et médailles de la Frise. — Moyen de prendre des empreintes clichées de pièces de monnaie. — Annonce d'un ouvrage sur la stathmographie. — *Plombs, bulles et sceaux byzantins*, par M. J. Sabatier. — Continuation de l'Histoire métallique de Van Loon. — Une médaille de Mercator. — M. Robert va publier la numismatique de Cambrai. — Rectification d'une attribution faite dans la livraison précédente. — Ventes d'Otto Keer et de Killian. — M. Van der Chys va donner un sixième volume..... 198

Jeton en l'honneur de M. J. Lelewel. — M. D. Promis, *Monete dei marchesi de Monferrato*. — M. Ed. Van Hende, *Numismatique lilloise*. — M. M. Nahuys, *Histoire numismatique du royaume de Hollande*. — M. C Roumeguère, *Description du musée de Toulouse*.

Le même, *Note sur la découverte de monnaies de Probus.* — Le même, *Essai d'interprétation des contremarques sur les monnaies romaines.* — Revue numismatique française. — M. F. Muller, à Amsterdam. — Médaille de M. Tesch. — Médaille du mariage du roi de Portugal. — M. Penon travaille à un mémoire sur les monogrammes. — Médailles nouvelles. — Question proposée par l'Académie royale. — Nouveau volume de M. Cappe. — *Bulletins de la Société archéologique de Tournai.* — M. Van der Chys a publié un nouveau volume. — La médaille du frère *Rodolphus.* — Musée impérial de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. — Envoi de pièces fait à ce musée par M. de Bartholomæ. — Les monnaies de Beauvais par M. Voillemier 297

Nouvel ouvrage de M. Van der Chijs sur les monnaies des comtes de Hollande. — *Numismatique ibérienne,* par M. Boudard, 6e livraison. — Histoire des sires de Cuyk, par M. Wap. — M. Vanderstraeten *Recherches sur les communautés religieuses* d'Audenaerde. — Cabinet numismatique de la bibliothèque Saint-Marc, à Venise. — Mémoire sur les monnaies du Portugal, par M. Lopes Fernandes. — Monnaies athéniennes de la collection de Gotha, décrites par M. Rathgeber. — Médailles consulaires trouvées à Genève. — Mémoire sur les bractéates de la Suisse, par M. H. Meyer, de Zürich. — *Revue numismatique française,* n° 4, de 1858. — Vente de la collection Mathy, à Dantzig. — Méreau de Lierre. — Médaille offerte à M. Loos. — Médaille de M. Fétis, par M. L. Wiener. — M. B. de Koehne va reprendre la publication de son journal. — Publications numismatiques nouvelles. — M. J. Dircks fait un appel aux amateurs au sujet de la continuation de l'ouvrage de Van Loon. — Vente de la collection Brias. — Découverte de deniers carlovingiens. — Nouvelle édition des *Monnaies des foux,* de M. Rigollot 438

Nécrologie. — Notice sur M. A. J. Everaerts, par M. Goddons... 97
Notice sur M. A. Hermand, par M. R. Chalon... 215

Société de la numismatique belge. — Extraits sommaires des procès-verbaux.

Réunion du bureau, du 1er février 1858 101
— du 13 septembre 1858 327

Assemblée du 15 juin 1858, à Louvain..... 324
Assemblée générale annuelle du 5 juillet 1858..... 326
Séance extraordinaire du 10 octobre 1858, à Mons..... 461
Liste des membres de la Société de la numismatique belge, au 1er décembre 1858..... 462

Ouvrages reçus..... 102, 216, 328, 469

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OU ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1 à 4..	11
5 à 7..	12
8.....	13
Planche II.	
9 à 11.	13
12 à 14.	14
15.....	15
Planche III.	
1,2...	16
3,4...	17
5,6...	18
7,8...	19
9 à 11.	28
Planche IV.	
1,2...	23
3,4...	24
5.....	77
6.....	38
Planche V.	
1.....	53
2.....	56
3,4...	55
5.....	56
6.....	54
7.....	53
8.....	57
Planche VI.	
1.....	112
2.....	117
3.....	118
4.....	122
5.....	218
6.....	221
7.....	222
8.....	228
9,10..	233
11.....	234
12.....	236
13.....	237
14.....	236
15.....	239
16.....	237
17.....	238
18.....	239
Planche VII.	
1,2...	141
3 à 5..	144
Planche VIII.	
6 à 8..	146
9.....	147
10.....	148
Planche IX.	
11,12..	148
13.....	149
14.....	151
Planche X.	
1.....	210
Planche XI.	
19.....	247
20.....	248
21 et 21 bis	251
22.....	253
23.....	256
24.....	255
25.....	256
Planche XII.	
1,2...	261
3,4...	262
5 à 7..	263
8 à 10.	264
11 à 13.	265
14.....	266
Planche XIII.	
1.....	268
2 à 4..	269
5,6...	270
Planche XIV.	
7.....	270
8.....	272
9.....	273
10.....	270
Planche XV.	
11,12..	275
13.....	276
14.....	274
Planche XVI.	
1.....	311
Planche XVII.	
1.....	329
2.....	374
3.....	431
4.....	431
Planche XVIII.	
1 à 6..	434

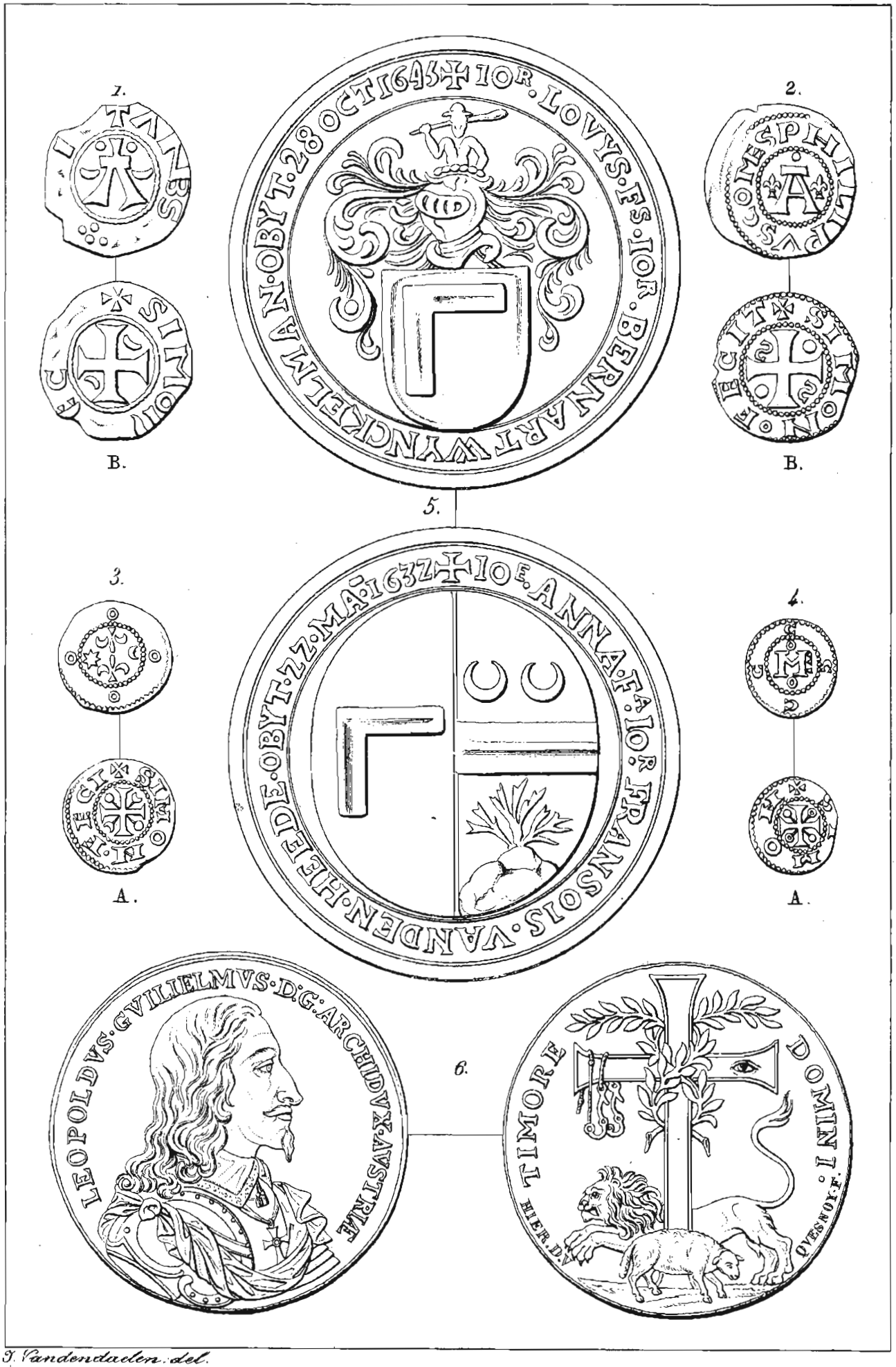

J. Vandendaelen del.

1.

C.

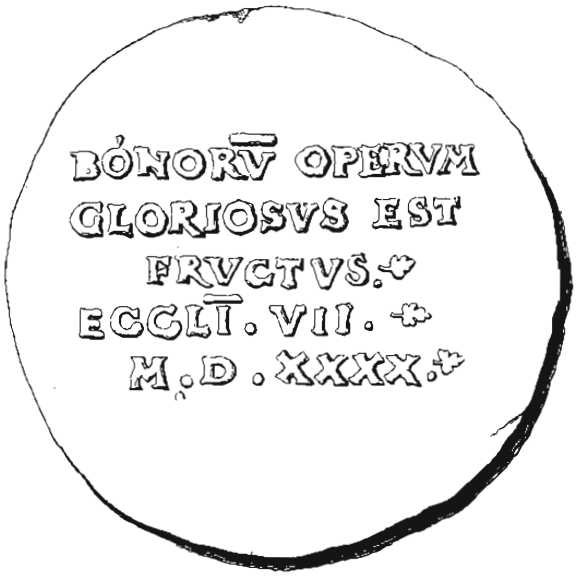

J. Vandendaelen del.

D. PEDRO V REI DE PORTUGAL E DOS ALGARVES
D. STEPHANIA RAINHA DE PORTUGAL E DOS ALGARVES
LEOPOLD WIENER BRUXELLES

29 ABRIL 1858
L. WIENER

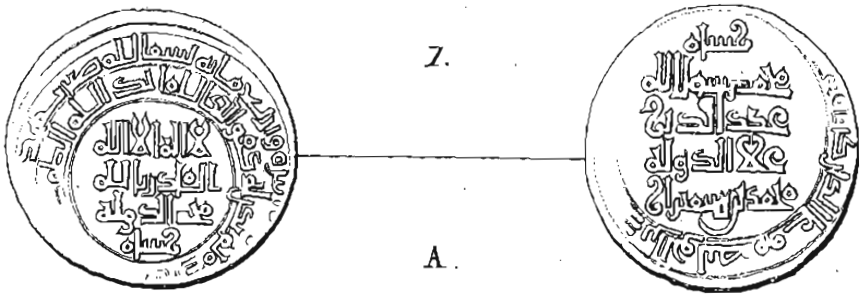

1.

A.

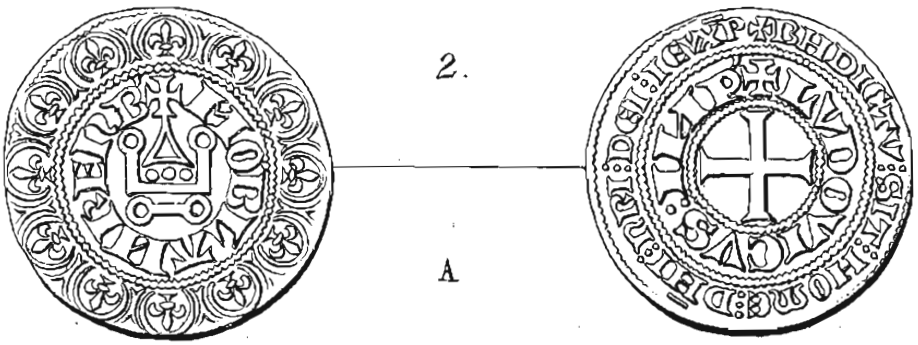

2.

A

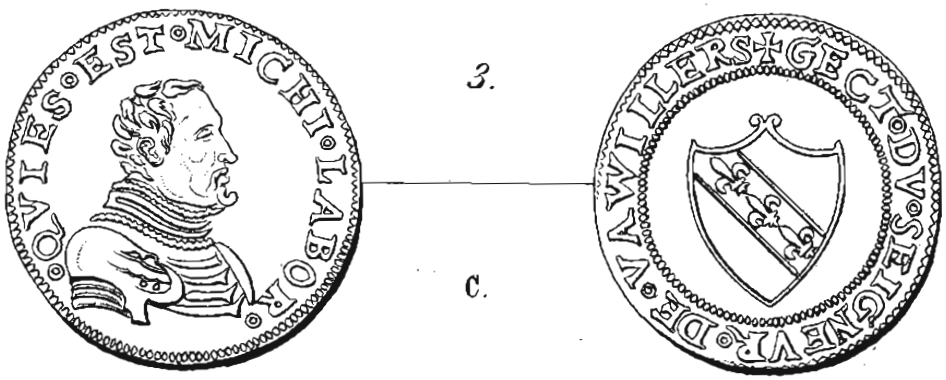

3.

C.

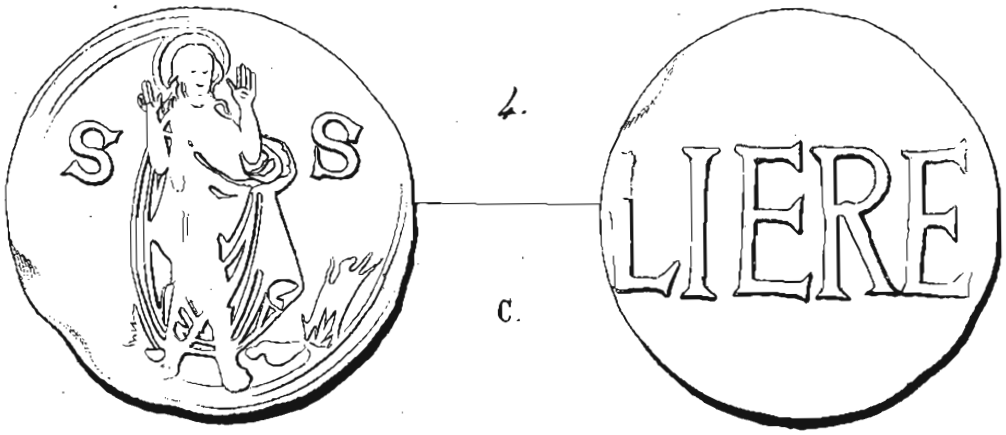

4.

C.

G. Vandendaelen. del.

1.

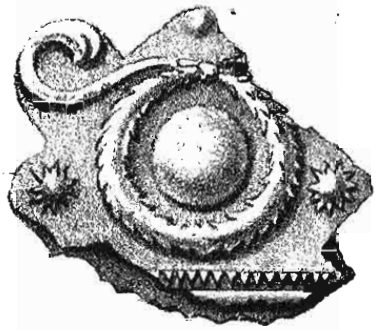

2.

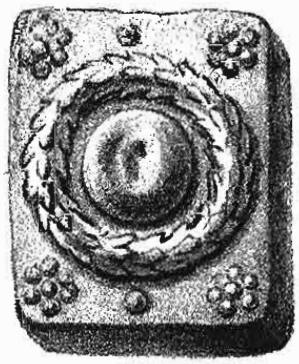

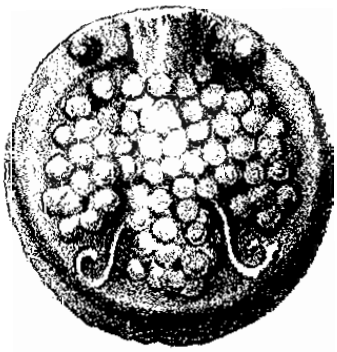

3.

4.

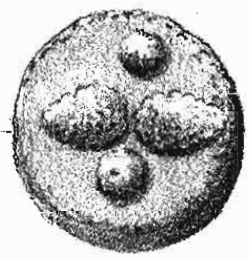

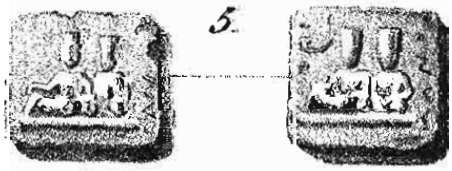

5.

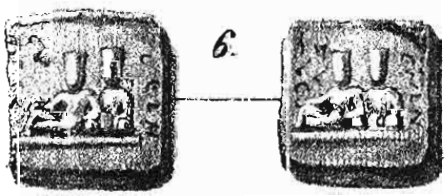

6.